

N° 447 - 18 Juin 1939

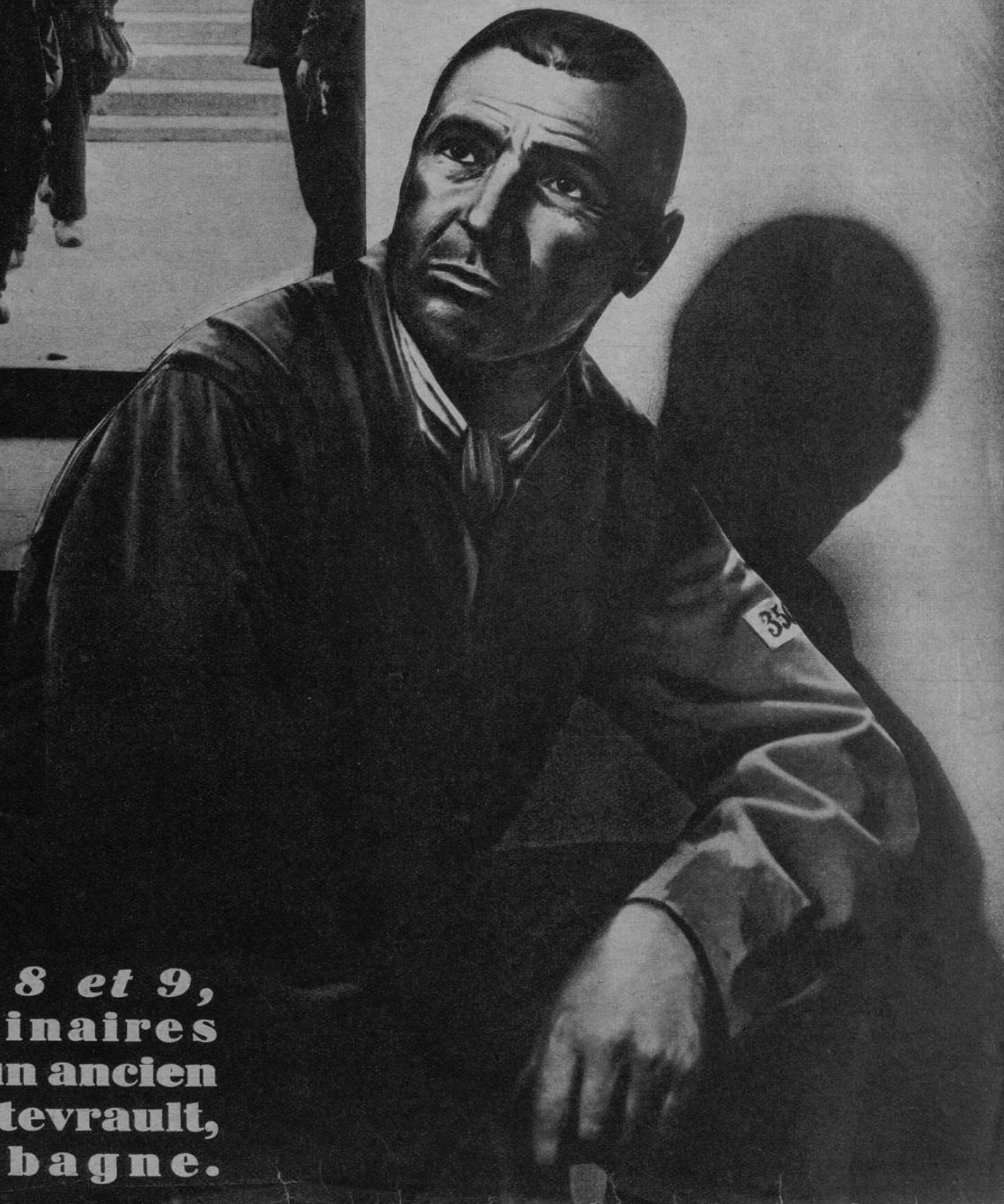
1 fr. 50

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE

IMPRIMÉ EN FRANCE

Le panier aux rats



**Lire, pages 8 et 9,
les extraordinaires
révélations d'un ancien
détenu de Fontevrault,
le nouveau bagne.**

crime et roman



Il aurait voulu parler de sa famille, de son passé, de sa jeunesse sans erreur, de tout ce qui rendait une telle accusation invraisemblable. Il ne trouvait pas ses mots et ne put que murmurer :
— Laissez-moi, je vous prie, quelques instants de repos ! Je vais tout vous dire.
— Soit ! Prenez votre temps !
Le jeune homme se plongeait la tête entre les mains. Son cœur battait à une cadence exagérée. Il put cependant retrouver assez de calme pour commencer :
— Voilà ! A la suite de mon année d'études à l'Ecole de Droit et de l'examen que j'ai passé, je me suis senti si las que le médecin de ma famille m'ordonna une cure de repos, tout seul, en Suisse. Je suis venu à Lucerne, m'installer à l'hôtel des Cygnes qu'un ami m'avait recommandé et, pendant les premiers jours, je ne pensai qu'à suivre exactement la cure de repos prescrite.

— Vous êtes bien Pierre Mauval, habitant à Paris, rue de Sommerard ?

LA SALLE DE BAIN



A matinée était lumineuse et fraîche. Dans un ciel sans nuage, le soleil brillait sur la cime du Righi et sur toutes les montagnes encerclant le lac des Quatre-Cantons. Las cependant d'une nuit sans sommeil, dans une mauvaise pension de Lucerne, Pierre Mauval, sa valise

à la main, se dirigeait vers l'embarcadere du lac.

Le jeune homme allait mettre le pied sur le ponton le long duquel attendait le petit vapeur qui faisait le service du lac lorsqu'un inconnu s'approcha discrètement de lui et, d'une voix basse, lui dit :

— Voulez-vous me suivre, s'il vous plaît ?

L'autre, sursautant, balbutia :
— Vous suivre ! Pourquoi ? Où ?

— Police ! lui répondit-on simplement.

Il faut croire que Pierre Mauval ne se sentait pas la conscience très tranquille, car il se troubla, ne posa pas d'autre question et suivit docilement le policier. A la direction cantonale, on le mit en présence d'un commissaire sanglé dans un uniforme sombre, aux yeux froids, au nez chevauché de lunettes. Celui-ci fit asseoir l'arrivant en face de lui, en pleine lumière, et, tout de suite, commença :

— Vous êtes bien Pierre Mauval, habitant à Paris, rue de Sommerard, étudiant à la Faculté de Droit ?

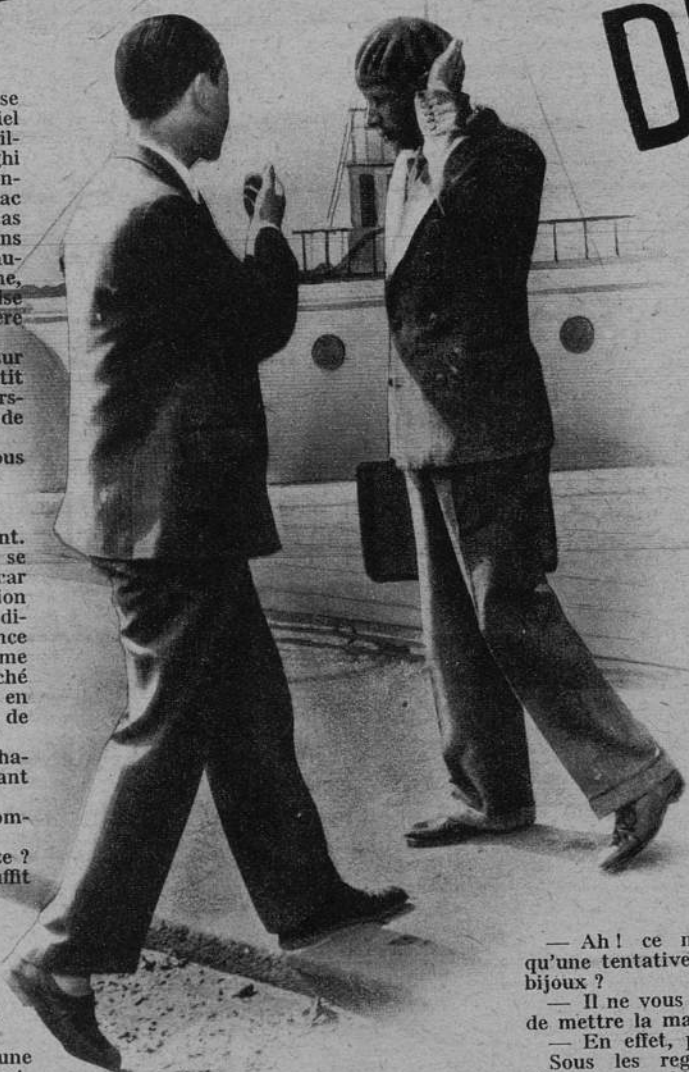
Le jeune homme inclina la tête. Le commissaire continua :

— Connaissez-vous M^{me} Frida Kunze ?

Une courte hésitation suivit ; elle suffit à l'homme aux lunettes pour qu'il reprît d'un ton catégorique :

— Vous hésitez à me dire si vous connaissez cette dame allemande ou si vous ne la connaissez pas. C'est donc que vous la connaissez, et le coupable, c'est vous ! Vous habitez à l'hôtel des Cygnes, une chambre contiguë à son appartement et séparée de lui par une salle de bain dont les portes s'ouvraient, au besoin, de chaque côté. Depuis un mois, vous étiez pensionnaire de cet hôtel et le personnel n'avait rien remarqué, si ce n'est qu'à la table d'hôte, dans le hall, dans les couloirs, vous regardiez cette jeune femme avec une certaine insistance. Hier matin enfin, à la première heure, vous avez réglé votre note et vous êtes parti. On vous a retrouvé tout à l'heure, au moment où vous vous apprêtiez à quitter Lucerne... Est-ce exact ?

M^{me} Kunze a été découverte, hier soir, étendue dans sa salle de bain, un tampon d'ouate dans la bouche.



découverte, hier soir, étendue dans sa salle de bain, un tampon d'ouate dans la bouche, un garrot autour du cou. Heureusement on a pu la ramener, mais ses bijoux, qui se trouvaient sur la table de toilette, avaient disparu.

Pierre poussa un soupir de soulagement. Etonné, le commissaire insista :

— M^{me} Kunze avait fermé, à son habitude, la porte donnant sur la chambre où elle logeait avec son mari. Par contre, la porte ouvrant sur la chambre que vous occupiez était ouverte.

Ce dernier argument n'eut pas le résultat souhaité. La figure du jeune homme, en effet, s'épanouit.

— Vous trouvez cela drôle ? s'exclama l'homme aux lunettes.

— Non. Et je plains de tout cœur cette pauvre M^{me} Kunze. Mais, avant de savoir pourquoi j'avais été amené ici, j'avais peur que ce fût plus grave, du moins pour moi.

— Ah ! ce n'est rien, d'après vous, qu'une tentative de meurtre et un vol de bijoux ?

— Il ne vous sera pas difficile, je pense, de mettre la main sur le coupable.

— En effet, puisque nous le tenons.

Sous les regards fixes des lunettes, Pierre se troubla de nouveau. Il comprit qu'on l'accusait.

— Eh quoi ! s'écria-t-il, vous croyez que le coupable, c'est moi. Mais voyons ! réfléchissez ! ce n'est pas possible ! Moi, je...

— Voulez-vous me suivre, s'il vous plaît ?

De nouveau, le jeune homme inclina la tête. En même temps, une vive rougeur envahissait son visage à la façon d'un enfant pris en faute. Pourtant, il fit un effort pour demander à son tour :

— Puis-je savoir la raison de ce questionnaire ?

— J'allais vous la rappeler puisque vous paraissez l'avoir oubliée. M^{me} Kunze a été

« Pour mon malheur, — oui, je puis le dire maintenant plus que jamais — de nouveaux pensionnaires devinrent bientôt mes voisins d'étage.

« Vous les connaissez ! Le docteur Kunze est un gros homme, jeune encore mais congestionné, le poil ras, les bajoues débordantes, et qui parle sans cesse d'un ton doctoral comme s'il s'adressait à un auditoire invisible.

— N'insistez pas ! Je l'ai vu, je l'ai entendu quand il est venu ici faire sa déposition.

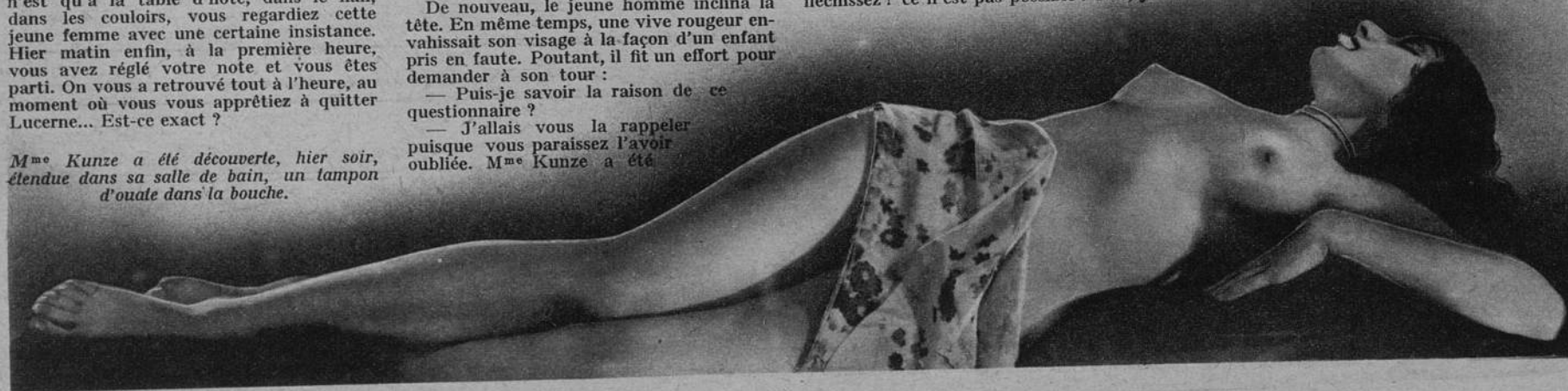
— Vous comprenez donc que je ne me serais pas soucié du docteur Kunze si ce gros homme n'était arrivé à Lucerne en voyage de noces avec la femme la plus désirable qu'on puisse imaginer. Oui, Frida... je veux dire M^{me} Kunze valait à elle seule qu'on l'admirât.

— Encore une fois, n'insistez pas ! C'est de très mauvais goût.

— Il faut pourtant que je vous explique les raisons de ma conduite. Donc, je me contentai d'abord d'admirer, en amateur, d'une manière toute désintéressée, cette splendide créature. Mais, bientôt, je fis quelques remarques qui ne laissèrent pas de me troubler. Le docteur Kunze se montrait très empressé auprès de sa femme ; on voyait qu'il en était très amoureux. Celle-ci, par contre, se laissait aimer avec une haute indifférence. Parfois même on lisait dans ses regards une sorte d'agacement et, sur ses lèvres, un sourire d'ironie. Quand son mari lui parlait, elle ne répondait que par de brefs monosyllabes ; quand c'était elle qui prenait la parole, il s'inclinait, timide et rougissant.

« Je ne vous cacherai pas que je me suis toujours intéressé aux femmes. Comment, seul comme je l'étais et m'ennuyant, n'aurais-je pas prêté une attention particulière à M^{me} Kunze ?

« Dans les jours qui suivirent, je fis bien d'autres découvertes. Vous connaissez la disposition des chambres à l'étage où je logeais, porte à porte avec le jeune ménage ! Lorsque, le soir, je regagnais ma chambre pour me coucher, je n'entendais rien de ce qui se passait chez mes voisins. Mais ceux-ci avaient-ils l'idée de prendre un bain avant de se mettre au lit, je ne perdais rien des pas glissant sur le linoléum, du bruit de l'eau coulant des robinets ; je distinguais



même le clapotis de la baignoire quand un corps s'y posait.

Le commissaire, jugeant tous ces détails superflus, mais résigné à les entendre, se mit à jouer avec un coupe-papier.

— Quand Otto, je veux dire le docteur Kunze, continua Pierre Mauval, imperturbable maintenant, prenait son bain, j'imaginai ce gros homme tout nu et barbotant. Quand c'était Frida, j'imaginai un autre corps nu, bien différent...

« Un soir, j'achevais de me déshabiller quand j'entendis s'ouvrir, puis se refermer la porte de la salle de bain ; j'entendis même le bruit d'un verrou qu'on poussait. Quel était, du couple, celui qui tenait ainsi à être seul ? Intrigué, je collai mon oreille à la porte de communication. Une voix lointaine, assourdie, vint jusqu'à moi. Elle disait, en allemand :

« — Ma chère Frida, pourquoi ne veux-tu jamais que j'entre avec toi ?

« Il y eut un silence pendant lequel murmura seule l'eau des robinets.

« — Ma chère Frida, reprit la voix du docteur Kunze, permets-moi d'entrer...

« — Non ! répliqua la jeune femme.

« Peut-être y eut-il dans l'éloignement un gros soupir. Pour ma part, toujours immobile, je songai :

« — Ah ! la gaillarde ! elle ne veut pas que son mari la voie nue, dans sa baignoire. Mais si c'était un autre que son mari ?... »

« Aussitôt une idée folle me vint à l'esprit. La porte donnant de ma chambre dans la salle de bain des Kunze était condamnée en principe ; un loquet la fermait du côté opposé, mais qu'on pouvait manœuvrer peut-être de ce côté-ci avec un outil, un instrument quelconque introduit dans le carré de métal vide. Je pris mon canif. Le loquet joua. La porte s'ouvrit devant moi. Et qu'est-ce que je vis ?

« Les bras levés, Frida retirait sa chemise, découvrant ainsi ses seins, son ventre rond, ses cuisses musclées...

« Oh ! fit le commissaire, scandalisé.

« Mais oui, c'est : « Oh ! » également que fit la jeune femme, lorsqu'elle m'aperçut sur le seuil, la regardant en extase.

« Cependant, dans sa chambre où il se morfondait, ce pauvre Otto dut entendre ce : « Oh ! » lancé par sa femme, car, tout de suite inquiet, il demanda :

« — Qu'est-ce que tu as ?

« Maintenant je ne me sentais pas très fier de mon exploit. Qu'allait-il se passer ? Comment Frida allait-elle réagir devant mon coup d'audace ? A tout hasard, je mis un doigt sur mes lèvres pour lui faire signe de se taire et mes yeux supplièrent, supplièrent. Elle en fut touchée, car elle répondit au docteur :

« — Ce n'est rien : l'eau était trop chaude.

« Cette réponse, n'était-ce pas celle d'une complice soudaine qui approuvait mon acte audacieux, qui m'encourageait à poursuivre ? Je ne me le fis pas répéter davantage, je m'avançai et j'enlaçai Frida.

« De ce jour, poursuivit Pierre, toute ma vie fut changée. Chaque soir, maintenant, ma voisine prenait un bain et, chaque soir, je la rejoignais en silence. Nous ne restions plus près de la baignoire, mais je l'entraînais dans ma chambre... Enfin vous comprenez ! J'étais heureux, tout à fait heureux ! Seulement, à la longue, comment vous expliquer cela ?... J'étais venu en Suisse pour une cure de repos. Or je ne me reposais pas du tout. Les exigences de certaines femmes sont parfois terribles. Je pris peur pour ma santé et, décidé à une rupture brutale, je filai, hier matin, de l'hôtel des Cygnes, et me cachai dans une petite pension au bord du lac.

« Cette confession avait été faite avec un tel accent de sincérité que le commissaire n'était pas loin déjà d'y ajouter créance. Cependant il questionna encore :

« Si vous êtes innocent de la tentative de meurtre et de vol, pourquoi vous êtes-vous troublé quand je vous ai demandé si vous connaissiez M^{me} Kunze ?

« Eh ! parbleu ! après ce qui s'était passé entre nous, je craignais que le docteur eût appris la chose et portât plainte pour adultère !

« Oh ! sur ce point, soyez tranquille ! Le docteur n'a rien appris... Et ce n'est pas moi qui le lui dirai.

« Malgré sa sévérité apparente et ses menaçantes lunettes, le commissaire trouvait maintenant l'aventure amusante.

« Ah ! ces Français ! murmura-t-il.

« Puis, après avoir examiné les papiers de Pierre Mauval, il se contenta de lui dire :

« — Retournez à votre pension et tenez-vous à ma disposition.

« Ravi d'en être quitte à si bon compte, le jeune homme obéit à la consigne donnée. Quelques jours passèrent. Enfin, à une convocation du commissaire, il se rendit auprès de celui-ci : c'était pour apprendre que le coupable, l'autre coupable était retrouvé.

« Cambrioleur mondain et rat d'hôtel, l'agresseur de M^{me} Kunze avait loué la chambre du jeune Français le matin même de son départ. La porte de la salle de bain n'étant toujours pas condamnée, il en avait profité, mais c'était à l'heure du bain nocturne. D'où l'attentat contre la jeune femme Lesté des bijoux, le voleur avait fui l'hôtel des Cygnes sans plus attendre. On venait de l'arrêter à Genève.

CLAUDE MARSEY.

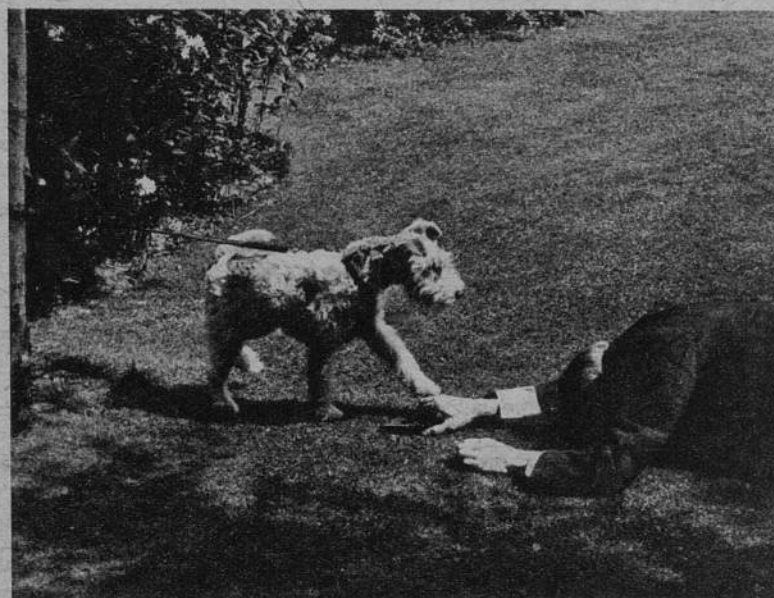
Images d'un drame ENQUÊTE POUR UNE OMBRE



Le rentier Jean Monod a invité pour quelques jours sa nièce Colette et son cousin Henry. Ceux-ci semblent charmés de leur séjour et se montrent très gais.



Après s'être fait photographier par Henry en compagnie de son oncle, la jeune fille quitte la maison à 15 h. 30 pour aller prendre des clichés. A son retour, elle entend une vive discussion entre Monod et Henry.



Le matin suivant, Colette part en excursion. A 16 h. 30, un paysan découvre dans un champ le cadavre de Monod. Son chien est attaché près de lui.



L'inspecteur Matras, chargé de l'enquête, interroge d'abord Henry. Le suicide semble d'ailleurs évident. Le mort tenait un revolver dans sa main.



En rentrant à la maison, Colette aperçoit que la dernière pellicule de son appareil a été utilisée. Elle fait développer d'urgence le rouleau.



Henry, pendant ce temps, déclare que son oncle est parti à 1 heure et qu'il a lui-même quitté la maison vers 15 h. 30. La jeune fille reçoit ses épreuves peu après.



Le dernier cliché est le portrait du chien de Monod. Henry a horreur des chiens, c'est donc le rentier qui a pris la photo. Un détail émeut Colette, qui porte l'épreuve à l'inspecteur. Et le criminel est démasqué !

(Voir solution page 13.)

Les rendez-vous de bonne compagnie.

Il s'agit d'une bagarre entre gens qui, pour n'être pas de la haute société, ont cependant des usages, du moins ils le prétendent.

Le plaignant, ou, si l'on préfère, celui qui a encaissé le plus de coups, raconte comment c'est arrivé.

Gros, lourd, ses habits sentant la naphthaline, il exerce la profession de valet de charrette et vient d'atteindre ses trente-sept printemps.

Mon juge, expose-t-il sur un ton dégagé qui tranche avec son aspect rustique, la chose est arrivée le deuxième dimanche d'août, qui tombait à la Saint-Laurent, une fête que je n'oublie guère attendu que c'est la mienne.

Le Tribunal est enchanté de le savoir.

Vous voyez, on en apprend tous les jours. Donc, pour commencer chouette-ment ma soirée, j'étais parti faire un tour dans la forêt attenante, garnie en lisière de deux guinguettes fréquentées à la belle saison par les amoureux du pays. Il faisait un temps de lune magnifique. On sentait la bonne odeur de l'herbe, et je me dis : « Mon fils, attention de ne pas buter du godillot dessus un couple qui serait justement en train de bien faire sur les matelas de verdure du bon Dieu... On a sa vanité, n'est-ce pas ? Moi, j'ai jamais ri en voyant des jeunes s'embrasser jusqu'à échanger des propos d'amour au bord du fossé... Ils travaillent pour le pays, d'un sens... Bon... j'allais de l'avant, ouvrant l'œil et prêt à l'aventure, moi aussi, quand voilà tout d'un coup que j'entends, sortant du fourré, à quelques mètres du layon où je rêvais, un bruit qui n'était pas celui du renard dans son terrier, bien sûr.

Je pense alors à la Clémence, une fille pas farouche, à qui il arrivait des fois de se donner pour pas trop cher, quand elle avait besoin de quelque « affutiau ».

Sûr et certain, que je me dis, elle est en train de fricoter là dedans... Je ne risque rien d'y aller voir... d'autant plus que, si elle a pas trop de prétentions...

Bref, vous vous êtes avancé, fait alors le président, dans la crainte d'explications plus précises et par cela même dangereuses.

Comme vous le dites, mon juge... Je suis entré sous les feuillages et qu'est-ce que je vois tout à coup, grâce à un rayon de lune qui avait fait son chemin entre les rameaux ?... Juste ma Clémence en train de s'occuper avec un gars que je ne connaissais ni d'Eve ni d'Adam.

Ils étaient assis sur la mousse tous les deux, la Clémence montrant ce qu'elle a de plus chouette sous sa robe, et moi, comme un imbécile, je ne savais plus si je devais avancer ou reculer. Mais voilà le client qui m'appelle... « Hé ! qu'il me fait, hé, l'ami, n'aie pas peur... Quand y en a pour un, il y en a pour deux... Pas, la fille ? Allons, amène-toi, le copain... On va se marrer... Et puis, pas besoin de t'en faire, c'est moi qui régale.

L'invitation me semblait faite de si bon cœur, n'est-ce pas... ?

Hum !... C'est un point de vue... Après ?

— Eh bien ! dame, je me suis mêlé à la société. Et je dois dire que tout se passa très bien, chacun de nous ayant fait de son mieux.

— Mais, sapristi ! on ne vous demande pas cela !

— Pourtant, faut bien.

— Oh ! et puis en voilà assez ! Vous êtes ici pour nous parler des coups que vous avez reçus et, jusqu'à présent, il n'a été question que d'amour au clair de lune... Que diable, mon ami, venez au fait.

Loin de se frapper (qu'on me permette ce terme, il va au plaignant comme une paire de sabots à sa pointure), ce dernier réplique dans un hochement de tête finaud :

— Parions, mon juge, qu'il vous est venu de mauvaises idées rapport à ce que je viens de vous dire. Des idées qui seraient plutôt offensantes pour la morale !

— Je m'en réfère à vos explications. Ce tableau que vous venez de nous tracer d'une bucolique nocturne à trois personnages dont une fille de mœurs équivoques... si vous trouvez cela moralisateur !

— J'ai voulu dire qu'on ne s'est disputés, le camarade et moi, qu'après la chose... attendu que pendant... nous avions été bien polis l'un et l'autre, comme il se

doit... une supposition lorsqu'on trinque ensemble à la même table...

— Et qu'on en arrive à boire dans le même verre... l'air, je vous suis très bien maintenant...

— Ah, vous voyez, mon juge... Faut toujours s'expliquer comme il faut... Pour lors, c'est quand le moment de payer la Clémence est venu qu'on n'est plus tombé d'accord.

Oui, ce fut le quart d'heure du râblé... (Sourires dans la salle et au banc des avocats).

Le râblé, en l'occurrence, c'est le jeune et vigoureux Thomas Larrepant, un camionneur, qui, dans l'espoir d'avoir le dernier mot, au moment de présenter sa défense, s'écrie :

— J'avais invité Monsieur, j'ai pas l'habitude de faire payer les personnes que j'invite. C'est pas correct, j'ai reçu assez d'éducation pour le savoir, je l'ai dérouillé parce qu'il insistait pour raquer sa part, et que ça m'a pesé !

Il ne fallait pas être si chatouilleux sur le point d'honneur, encore moins répondre à un excès de civilité par des horions, conclut le président.

Huit jours de prison, vingt-cinq francs d'amende.

Un déplorable musicien.

La conciliation s'avère bien difficile et pourtant le magistrat qui tente de réconcilier les deux époux fait de louables efforts pour éviter le divorce.

Depuis un bon moment, le mari s'obstine à déclarer que, s'il ne tenait qu'à lui... Il aime toujours sa femme... C'est elle qui cherche cette séparation...

Le magistrat interroge de nouveau



l'épouse, qui semble décidée à embrouiller les choses.

— Voilà, dit-il, vingt bonnes minutes que nous discutons sans que j'arrive à comprendre pour quel motif sérieux vous voulez divorcer.

— Mon mari ne fait pas ce qu'il doit faire.

— A quel point de vue ? Sentimental sans doute ?

— Oui, sentimental. Et cependant, monsieur le président, nous sommes aussi ardents l'un que l'autre. Mon mari est même un volcan, mais il ne comprend rien à la musique.

— Et c'est pour une question musicale que vous demandez le divorce ?

— Je suis musicienne et le reproche que j'adresse à mon mari est de ne pas l'être aussi, et surtout aux heures d'amour.

— Mais enfin quel rapport ?

— J'y vais venir au rapport... Ne craignez rien, j'y vais venir... Mais mon cas est si particulier... Il faut donc que j'entre dans tous les détails. Mon mari n'étant pas musicien, j'ai essayé de le rendre.

— A sa famille ? sourit le magistrat.

— Non, de le rendre musicien... Je lui ai appris ses notes, son solfège... Ça commençait à venir très bien... Et puis, quand je croyais qu'il avait compris, on se couchait et il avait tout oublié.

— Je recommence à perdre le fil.

— Je suis super-musicienne, monsieur le président. Tout, pour moi, se rapporte à la musique et à ses règles... Quand je cuisine, je chante un petit air... Et bien en mesure... Quand je couds, même chose... De là à comprendre qu'aux heures sentimentales je...

— Vous chantez à ces moments-là ?

— Non, mais je fredonne... Alors comme l'amour est un duo et que je suis musicienne, pour que mes duos d'amour soient vraiment efficaces, il faut...

— J'ai compris. Et votre mari perd le rythme ?

— Ce n'est pourtant pas faute de lui avoir seriné l'air. J'en choisis même de

très simples, d'entraînants. Il commence bien et... brusquement une mesure à trois temps en devient une à quatre... Sans compter que, pour s'y retrouver, mon mari chante à pleine voix et qu'il chante d'un faux...

— L'an dernier, pourtant, j'eus de l'espoir. J'avais dit à mon mari : « Cherche toi-même un air. Ça ira peut-être mieux. » Malheureusement, il choisit l'air de *Malborough*... Hélas ! que voulez-vous faire de bon sur ce rythme d'enterrement... Mon pauvre homme finissait par somnoler... Plus il se détachait de la... réalité et plus je m'énervais... Je lui disais : « Ecoute... Je vais te battre... »

— Vous le battiez ?

— Non, je disais que j'allais lui battre la mesure. Ça n'allait pas davantage.

— Il y a de cela deux ans environ, je vous l'ai déjà dit. Le frère de mon mari me demanda d'attendre et, comme c'est un ancien adjudant-armurier en retraite... il apprit des airs de marches militaires à mon époux... Cela faillit réussir.

— Mais alors j'eus les voisins contre moi.

— Les paroles de ces marches étaient des horreurs et mon époux, qui est un peu dur d'oreille, les hurlait comme un âne.

— Monsieur le président, il n'y a plus d'arrangement possible. Il faut prononcer notre divorce.

Le magistrat hoche la tête. Vraiment les motifs sont bien légers. Prononcer un divorce pour un cas aussi... singulier !

Mais l'épouse, qui semble avoir un portefeuille plus musicien en réserve, bondit : — Alors, monsieur le président, qu'on désigne un expert.

Un expert, à choisir sans doute parmi les professeurs du Conservatoire.

Le président se contente de sourire et renvoie les plaideurs dos à dos. Il faudra qu'ils trouvent autre chose pour divorcer...

La jolie pleureuse.

L'inculpée est une jolie fille blonde, vêtue de noir. Elle offre aux regards de l'assistance un visage follement triste, mais aussi d'une totale indifférence. Il ne semble pas, en effet, que les débats qui vont avoir lieu l'intéressent tout particulièrement.

Le président vient d'exposer les faits. Ils sont simples.

L'inculpée se trouvait au cimetière parisien de Pantin, agenouillée devant une tombe et pleurait à chaudes larmes. Vint à passer sa future victime, un homme aux tempes grises, qui, très ému par ce spectacle et, aussi, il le reconnaît, impressionné par les charmes de la fille blonde, tenta de la reconforter.

Le soir même, la désespérée partageait le lit de sa victime et, le lendemain matin, après le départ de sa conquête, ladite victime constatait la disparition de son portefeuille contenant trois mille francs.

— Qu'avez-vous à dire ? demande le magistrat quand il a fini cet exposé.

— J'ai à dire, répond l'inculpée après un profond soupir, j'ai à dire que je suis victime des circonstances. Oh ! vous pouvez sourire, monsieur le président, je sais que vous ne me croyez pas, que personne ne me croirait... Le sort m'est défavorable... les apparences aussi... Et pourtant, une malchance inouïe s'acharne après moi.

Le président hausse les épaules :

— Voyons, vous n'allez pas maintenir cette sottise version de la veuve éplorée qui s'évanouit presque de douleur sur la tombe du fiancé disparu ?

— L'enquête a révélé que vous vous étiez agenouillée sur la première tombe rencontrée, le caveau de la famille Duraval qui n'eut jamais aucun lien de parenté avec vous et dont vous ignoriez même le nom.

D'autres inculpées, moins habiles que celle-ci, ne se tireraient pas d'un aussi mauvais pas, mais notre blonde a plus d'un tour dans son sac. Après un court moment de réflexion, elle déclare :

— J'ai perdu un fiancé. Il était marin... Il a péri en mer. Alors j'ai choisi une tombe quelconque pour le pleurer... Une tombe et une autre tombe, c'est toujours la même chose... Et puis celle-ci était bien celle qui me convenait, les Duraval étant bretons comme mon pauvre fiancé.

— Il eût été plus logique d'aller le pleurer au bord de la mer.

— J'y ai pensé, monsieur le président, mais le voyage... qui m'eût payé le voyage ?... Je m'étais bien recueillie devant des cartes postales représentant l'océan, mais c'était trop petit... Et puis, on pleure mieux ses morts dans un cimetière.

— Vous aviez la fosse commune.

— Non, non, pas la fosse commune...

CAUSES



SALÉES

Mon fiancé était si distingué... Et puis on m'eût prise pour une pauvre... J'ai ma dignité...

— Admettons tout cela, fait le président conciliant. Vous avez été bien vite en besogne, vous, l'inconsolable fiancée, en partageant, le soir même, le lit du premier monsieur rencontré.

Mais, monsieur le président, je me mine à penser au disparu... Le médecin m'a dit : « Si vous ne cessez d'y penser, je ne vous donne pas un an à vivre. » J'ai ma pauvre mère à soutenir... Et c'est pour ça que j'ai pris un amant... Il n'y a qu'un amant qui puisse me faire oublier Yves.

— Et l'histoire du portefeuille ?

— Ce n'est pas moi qui l'ai pris.

— Croyez-vous ?... Un quart d'heure avant votre départ, votre victime vous a vu avec ledit portefeuille dans les mains.

— Oui, il me rappelait mon fiancé.

— Comment cela ?

— Yves avait fait son service militaire au Maroc et le portefeuille était en marocain.

— Allons, avouez... Vous aviez besoin d'argent... Vous l'aviez dit à votre victime au cours de votre étreinte.

— Oui, je lui avais dit qu'il me fallait beaucoup d'argent pour le dégoûter de moi, car je sentais que, si ça continuait, il aurait... le coup de foudre (sic). Et comme moi, je ne pouvais l'aimer à cause d'Yves...

Mais voici un témoin qui apporte quelque lumière en l'affaire. La concierge de l'inculpée, qui faisait le ménage de la belle inconsolable à vu le portefeuille sur la cheminée de la dame en noir.

L'inculpée proteste. La concierge lui en veut.

Le témoin entre alors dans une belle colère :

— Cette sale bête s'offre des tas d'hommes pour leur faire les poches ensuite. Oui, c'est toujours le coup du cimetière. Même qu'elle a frotté avec mon frère.

— Que fait-il votre frère ?

— Il est frotteur.

L'inculpée est trop intelligente pour s'obstiner maintenant dans ses dires. Elle avoue dans une crise de larmes bien amenée :

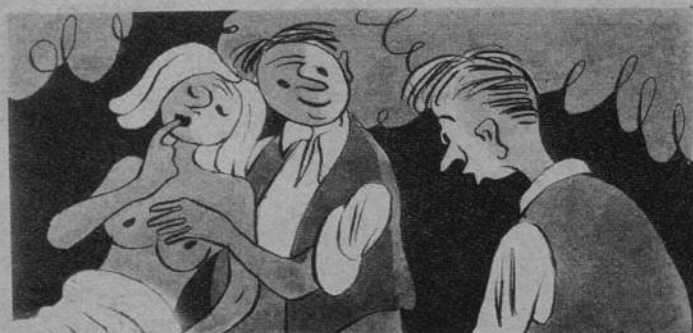
— Oui, c'est moi qui lui ai pris son argent... toujours pour la même raison... Je voulais le dégoûter de moi... J'avais peur de m'y habituer... Il embrasse si bien...

Mais la jolie fille a beau jouer maintenant la passion, le Tribunal lui inflige deux mois de prison qui ne semblent, d'ailleurs, pas l'émouvoir outre-mesure.

BIENTOT :

Le Péché de l'abbé Jean

TROUBLANTES RÉVÉLATIONS SUR UN CRIME IMPUNI



LA "VIE PRIVÉE" DES CHEFS D'ŒUVRE

Les chefs-d'œuvre de l'art ont aussi leurs aventures : tantôt, le hasard seul les conduit au fond des mers d'où le filet d'un pêcheur ignorant les tirera ; tantôt, ils sont la proie de gangsters organisés ou simplement de maniaques. Voici l'histoire de quelques mètres carrés de toile peinte qui valent plus de dix millions !



La « Madone » de Van Eyck fut dérobée au musée de Berlin en 1877. Assez longtemps après, un employé du musée racheta la toile chez un brocanteur ignorant, pour 35 pfennigs, à l'époque environ 8 sous et demi. Il reçut 500 marks de récompense.

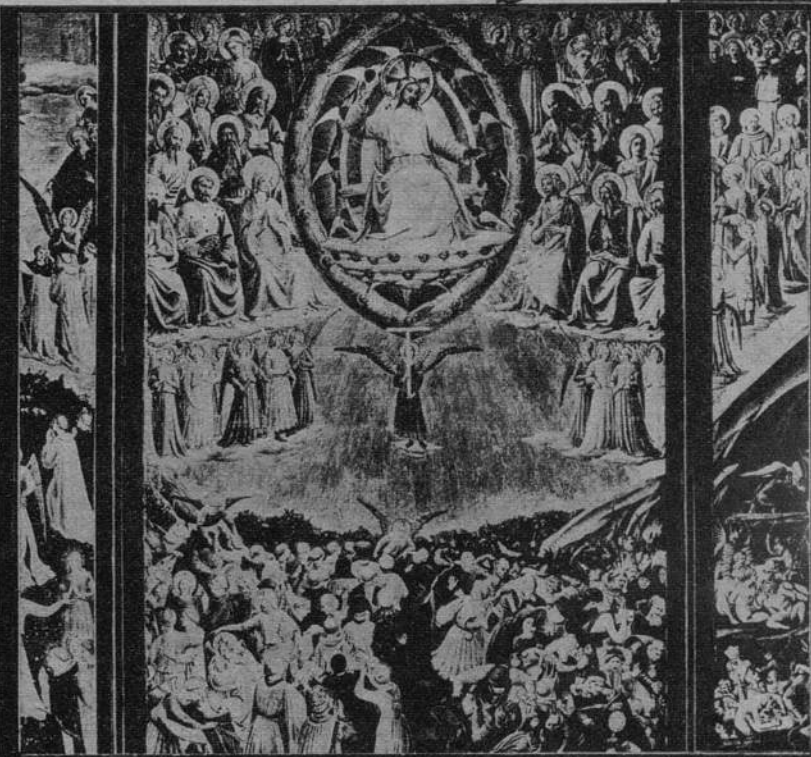


← Une autre œuvre de Fra Angelico, le « Jugement dernier », fut volée en Italie et embarquée pour Londres sur un vaisseau qui fit naufrage. Un pêcheur italien prit un jour la toile dans son filet et l'antiquaire Ponzani la fit restaurer avant de la vendre à un milliardaire américain.

↑ A tout seigneur tout honneur ! A plus forte raison à gente dame !... Voici le portrait de Monna Lisa, la célèbre « Joconde » du Vinci, exposée au Louvre et qui disparut le 21 août 1911. Un ouvrier italien, Vincente Perugia, l'avait simplement désencadrée un jour qu'il opérait des réparations dans le Musée. On la retrouva deux ans plus tard comme le voleur se proposait de la vendre à un antiquaire de Venise pour 400 000 livres !



La même année, la « Vierge aux Etoiles », de Fra Angelico, disparut à San Marco, musée de Florence. La police crut d'abord à un « gang du tableau ». Mais les deux affaires n'avaient aucun lien et les voleurs internationaux de la « Vierge » furent bientôt mis sous les verrous...



Enfin, le diptyque de Van Eyck qui se trouvait en la cathédrale de Gand fut enlevé par les Allemands en 1914. Ils le restituèrent lors de la paix de Versailles. Mais l'œuvre qui avait repris sa place disparut à nouveau, ces derniers temps.

Le portrait de la duchesse de Devonshire, œuvre célèbre de Gainsborough, fut acheté un million en 1876 et exposé par son acquéreur, l'antiquaire Agnew. Peu après la toile fut découpée et volée par un Inconnu. Celui-ci proposa par lettre de la restituer contre cent mille francs. L'agence de détectives privés Pinkerton fut « mise sur l'affaire » et retrouva le tableau vingt-cinq ans après dans le double fond de la valise d'un certain Joe Ellect, joueur frénétique.



RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — A Singapour, le fameux détective français Vincent Crapotte se passionne pour deux affaires mystérieuses et probablement connexes, l'assassinat d'un Australien, Joshua Sirmey, et le meurtre d'un Chinois par le pharmacien Kingcharles. Avec l'aide de Juliette Duthoy, fille du consul de Belgique, le détective croit avoir trouvé l'auteur du premier crime en Sir Devenpole, le Secrétaire de la colonie. Pour éclaircir la seconde affaire, Crapotte, déguisé en Algérien, s'est installé dans une échoppe en face de la pharmacie.

XVII (Suite) (1).

JULIETTE lui vit une mine si étrange qu'elle dit à sa mère :
— Je ne change pas de robe pour dîner, maman.
Et, dans le salon :
— Vite... Vous savez tout, n'est-ce pas ? Je le lis dans vos yeux.
Elle l'entraînait vers un canapé.
— Oui, mademoiselle. Je sais une chose capitale... Et que, bien entendu, je ne puis comprendre.
— Plus vite, monsieur Crapotte !
— La vérité se cachait bien dans la maison de Kingcharles. Elle passe sous le nez de cet imbécile de James, sans qu'il ait jamais eu l'idée de s'en apercevoir.
— A moins qu'il ne soit complice.
— Non.
— Mais vous n'expliquez rien...
— Pardonnez-moi... Si vous saviez... Il me semble que c'est ma vie que je joue là...
— Votre vie ? demanda-t-elle les sourcils froncés.
— Mon avenir... ma pauvre gloire de détective... Mais je divague... J'étais donc occupé à vendre, tout en ne perdant de vue ni les Chinois qui passaient, ni la pharmacie que j'ai toujours tenue pour une cheville ouvrière de la machination des Rubans Jaunes... Et tout à coup... Non... Vous ne pourriez deviner ce que j'ai vu... Dans le miroir... Le miroir que vous connaissez... dans lequel James s'admire mille fois par jour...
— De grâce, monsieur Crapotte !
— Dans ce miroir, mademoiselle, j'ai tout à coup vu passer des lettres lumineuses, projetées je ne sais d'où... Il sert d'écran pour avertir ceux qui sont dehors...
— Et que disaient ces lettres ?
Il répondit froidement :
— Ceci, je n'en sais rien, car, naturellement, c'était de l'écriture chinoise.
Ils se turent et ensemble éclatèrent de rire. Ils se sentaient gais, jeunes, plein de confiance.
— Non. Je n'ai rien pu comprendre, mais le pas que j'ai fait aujourd'hui est énorme. Si le directeur de la police savait cela, il écrirait une note sensationnelle pour les journaux.
— ... Et gâterait tout.
Ils redevinrent sérieux.
— Mademoiselle, je sens que je touche au but. Apprendre seulement ce qui passe dans ce miroir, quels sont les ordres donnés aux agents de transmission qui flânent, déguisés, dans la rue... Muni de ces données, leur courir sus...
— Arrêter les Chinois dans la rue ?
— Que non ! Les laisser aller, mais entrer dans le jeu de la bande, la suivre, l'épier, la gagner de vitesse, être, avant elle, où je pourrai surprendre les chefs, tenir à la fois le secret de la bande entière, sa raison d'être, son occupation...
Il respira et termina plus vite :
— Démêler ses accointances avec Sirmey et avec Devenpole, Colonial Secretary des Etats Malais.
— Pour ceci, il faudrait connaître le chinois.

(1) Voir nos 434 à 446.

— Et le lire ce qui est encore autre chose. Mais je connais au moins un Chinois, et qui ne me refusera pas de me rendre ce service discret... Je ne lui dirai pas de quoi il retourne. Je lui inventerai une histoire... Il viendra à l'heure habituelle de l'affluence jaune et attendra près de mon débarras... Il lira, lui. Il me traduira le texte.

— Ensuite, il faudra bien le mettre dans la confidence.

— Avec la crainte salutaire de la police, s'il dit un mot.

— Je suppose que vous voulez parler d'Oye Sing, avec lequel vous causiez à la réception de Sir Devenpole.

— Vous aviez remarqué cela ? demanda Crapotte avec ingénuité. Nous ne nous connaissons pourtant pas encore.

La jeune fille rougit un peu et ne répondit pas.

— C'est Oye, en effet, continua Vincent. J'ai son adresse à Singapour. Je vais lui téléphoner. Je l'invite à dîner ce soir, à l'Adelphi. S'il accepte, voulez-vous être des nôtres avec vos parents ?

— Ceci est une décision qui dépend de mon père.

— Alors je suis certain de sa réponse.

— Une autre chose nous est inconnue, reprit-il après un silence. J'ai vu les mots chinois. J'ignore d'où ils peuvent être projetés.

Vous avez bien des soupçons.

— D'après la grandeur des images, leur netteté parfaite, je pense que l'appareil ne doit pas être loin... Pas dans la pharmacie. Je l'ai trop étudiée, celle-là... Peut-être à l'étage... Il suffit d'avoir inséré un tube à travers le plafond. Ce n'est pas un gros travail... De la précision dans la visée...

— Ne pourriez-vous pas faire prendre au nid ceux qui doivent se cacher là ?

— Je crains toujours le danger d'une révélation trop brusque. Si nous ne tenons que des agents subalternes, les chefs et leur mobile nous échapperont.

Il partit téléphoner au Chinois, qui était chez lui et qui appréciait trop une invitation dans un grand hôtel européen pour ne pas accepter avec enthousiasme, même s'il était pris ailleurs.

A neuf heures, M^{me} Duthoy et sa fille, en toilette du soir, les deux hommes en smoking, descendaient devant l'Adelphi. Oye les attendait.

Il y avait dîner dansant. Beaucoup de monde, pas mal de jolies robes. Même quelques beaux minois.

Vincent eut le plaisir de danser avec Juliette, et de ne pas lui parler de l'Affaire. Leurs pensées vagabondaient. Ils oubliaient les préoccupations et la vie extérieure pour nourrir des rêves et accaparer en eux, avec peu de paroles, tout le charme et le bonheur de cette soirée.

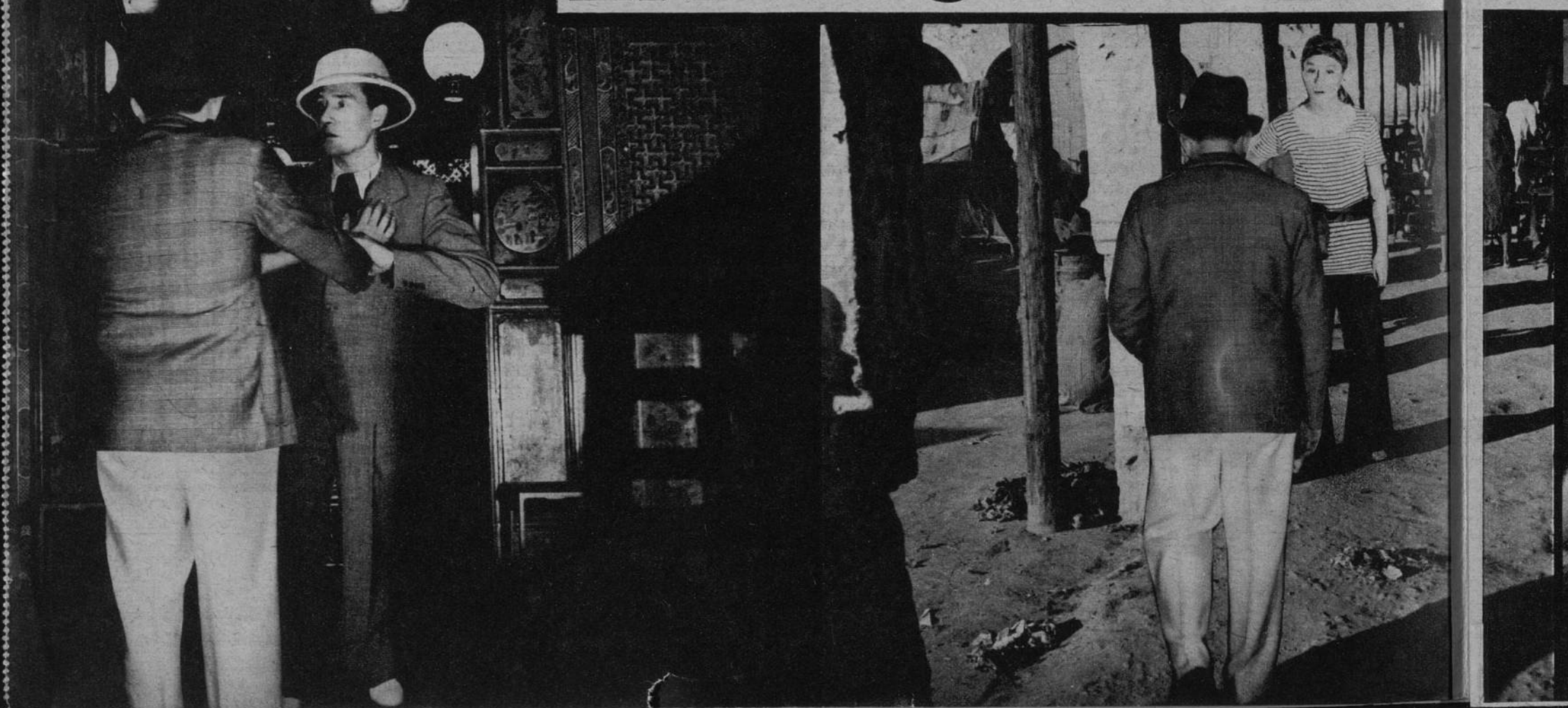
Ce fut après le dîner, lorsque le champagne eut animé le Chinois, que Vincent lui confia ce qu'il attendait de lui.

— Une gageure. Mais, pour qu'elle réussisse et que je gagne mon pari, il faut que

← Un Chinois très bien vêtu sortit... ↓ — Non, parlez ! cria-t-il à voix haletante.

Il vit arriver des Chinois qui prirent possession des piliers.

LA DOUBLE ENIGME



vous m'en gardiez le secret. Le secret absolu.

— Je vous en donne ma parole d'honneur, répondit Oye.

Alors, Crapotte lui expliqua — à sa façon — l'histoire des mots chinois qui, à certaines heures apparaissent sur le miroir pendu dans la pharmacie King-charles.

— N'est-ce pas justement la pharmacie d'un Eurasien qui a assassiné ?...

— Parfaitement. Un malade. Un détraqué... Ce que je vous demande doit se faire sans que les autres s'en aperçoivent. C'est très important pour moi... Vous lirez un journal. Vous fumerez un cigare. Vous vous arrêterez devant la boutique... Vous pourrez regarder par-dessus votre quotidien.

En lui-même, il se disait que les espions ne se méfieraient pas d'un Chinois. Subalternes de la bande, sans doute, ils penseraient même que c'était un de leurs chefs.

Oye promit. Il ne pouvait guère faire autrement.

— Vous serez avec moi ?

— Jamais !... Je perdrais le pari.

— Comment vous dirais-je ce que j'aurai lu ?

— Venez donc dîner chez nous, intervint Juliette. Vous nous y trouverez tous, et vous pourrez bavarder à l'aise. Entendu pour demain ?

Elle se tournait vers son père qui, naturellement, approuvait.

Oye partit, enchanté de ses hôtes. De toute sa vie de riche Chinois, malgré ses millions, ses automobiles de grand luxe et ses quarante domestiques, il n'avait jamais été traité aussi aimablement par des Occidentaux.

Il va nous déchiffrer toute l'énigme, dit Crapotte à Juliette, en rentrant à la villa. Demain soir, nous saurons la vérité.

Elle se rembrunit :

— Sir Devenpole ?

— Sera, je le crains, assez près d'être arrêté.

— Ou vous-même expulsé, murmura-t-elle très bas.

Ce fut avec allégresse que Crapotte alla reprendre son déguisement dans les bureaux de M. de Saint-Céran. Avant trois jours, peut-être, Singapore serait débarrassé d'une obsession, et il aurait, lui, une victoire de plus à son actif.

Il vendit encore quelques tapis, quelques bijoux, se débattit de nouveau contre un Français. Tous ceux qui savaient dire *macache bono, souasoua, fissa beze* se croyaient arabisants et voulaient lui faire parler le langage de la kasbah.

A l'heure de la sieste, il vit arriver des Chinois, plus nombreux, qui prirent possession des piliers et commencèrent à lire. Un peu plus tard survint, nonchalant, Oye Sing le cigare à la bouche, important et jaune, vêtu d'une jaquette qu'il croyait faite pour son genre et sa corpulence. Il portait un chapeau de feutre sous lequel il devait mijoter au bain-marie. Il avançait, lentement, dévorant un journal dont il lisait la seconde page et qu'il tenait tout ouvert, au grand dam des passants.

Absorbé par cette lecture, il s'arrêta

devant la pharmacie. Les Chinois le regardèrent sans surprise.

De sa place, attendant la clientèle, l'Algérien guettait.

Comme il l'espérait, des mots chinois parurent tout à coup dans le miroir. Pour Crapotte, ceci n'avait plus qu'un intérêt secondaire. Oye n'allait-il pas lire ? A quoi bon attacher le regard imprudemment sur des signes qui lui demeuraient autant de mystères ?

Ce fut le Chinois qu'il observa. Remarquait-il sur son visage la trace d'une émotion ?

Or ce qu'il vit fut bien de nature à le bouleverser.

Soudain, Oye avait lâché son journal. Il s'en allait devant lui, mais comme un homme qui a perdu la notion de l'équilibre, ou qui vient d'avaler une trop forte ration d'alcool. Il titubait. Il traversa la rue sans faire attention aux autobus rouges dont un faillit le happer.

Il disparut dans la première ruelle.

XVIII

Le secret du miroir.

Pendant deux minutes, des signes s'imprimèrent encore sur le miroir.

Puis tout rentra dans l'ordre. Les Chinois se dispersèrent, et Vincent dut prendre patience jusqu'au moment raisonnable de ranger sa marchandise.

— Avant une demi-heure, nous saurons le mot de l'énigme, répondit Juliette lorsqu'il lui raconta l'aventure. Oye arrivera bientôt et nous racontera la cause de son émoi.

— Je l'espère, répondit Crapotte, pensif.

Mais l'heure du dîner passa sans que le Chinois parût. M. Duthoy s'impatientait.

La sonnerie du téléphone l'appela dans son bureau.

Quand il revint, il dit :

— Passons à table... Oye Sing s'excuse... Il est souffrant...

Vincent et Juliette se regardèrent. Que cachait cette dérobade ? Pourquoi Oye ne venait-il pas leur expliquer ce qu'il avait lu sur le miroir de la pharmacie ?...

— Monsieur Crapotte, dit la jeune fille, je voudrais que vous rappeliez Oye Sing... que vous lui demandiez d'autres explications.

Son père, qui n'était pas dans le secret, s'interposa :

— Il s'excuse. Nous ne pouvons exiger davantage. Il est malade, ce Chinois... C'est bien son droit.

— Justement ! S'il est malade, il est poli de lui demander ce qu'il a.

— Après tout, si tu y tiens...

Elle se tourna vers Vincent.

— J'y tiens, monsieur Crapotte. Voulez-vous me rendre ce service ?

Décidément, cette jeune fille était une perle.

Crapotte se précipita dans le bureau, demanda l'hôtel chinois où était descendu Oye, le fit appeler à l'appareil.

Il y avait dîner dansant.

— Allo, monsieur Oye Sing ?... Quel contretemps... Nous vous attendions...

A l'autre bout du fil, une voix brisée répondit :

— Je me suis excusé tout à l'heure... Je ne suis pas en état de sortir.

— Vous savez qui vous téléphone. Je devais avoir la réponse... pour mon pari... J'espère que vous avez pu lire...

Il attendit vainement la réponse. Oye Sing avait raccroché.

« C'est trop fort, gronda-t-il... Dès que nous sortirons de table, j'irai le trouver... Nous verrons bien. Quelle est cette lubie jaune ?... »

— Rien à en tirer. Il se plaint tellement que je vais aller le voir tout à l'heure, dit-il en rentrant dans la salle à manger.

— Comprendrons-nous jamais ces Asiatiques ? marmotta le consul de Belgique. Soyez gentils avec eux, ils font fi de vos attentions.

— Tout de même, il a une drôle de voix... Un accès de paludisme, peut-être...

Vers dix heures, il arrivait à l'hôtel et montait directement à la chambre dont le directeur, un Chinois, lui donna le numéro.

Lorsqu'il frappa à la porte, Oye cria d'entrer, en chinois. C'est-à-dire que Crapotte prit le mot pour une invitation.

Mais, quand il eut pénétré dans la pièce, Oye se leva d'un bond.

— Non !... Partez !... cria-t-il, la voix haletante... Je n'ai rien à dire !... Rien à dire !...

— Allons, monsieur Sing !... Il faut nous expliquer. Si vous êtes malade, voulez-vous un docteur ?...

— Non... Non...

— Dans ce cas, ma demande vaut bien une réponse. Je vous ai vu, *South Bridge Road*.

— Taisez-vous...

— Vous avez regardé dans la pharmacie comme vous l'aviez promis.

Oye retomba dans son fauteuil et ne répondit pas. Il était annihilé.

— Vous avez vu les mots chinois qui s'inscrivaient sur le miroir, reprit Crapotte qui tremblait d'impatience. Vous savez qu'il s'agit d'un pari... Une forte somme ! Vous avez promis, hier...

— Je ne savais pas... Je ne savais pas...

Il se relevait. Il semblait décidé à jeter l'importun questionnaire dehors.

— Je n'ai rien lu ! Je n'ai rien vu !...

— Allez-vous-en !... Allez-vous-en !...

Crapotte le vit dans un tel état qu'il le jugea capable de sonner et de le faire mettre dans la rue par des domestiques.

« Cet homme est fou de peur, pensa-t-il, lorsqu'il se retrouva sur le trottoir, et sa terreur même aiguë sa curiosité. Par lui, nous ne saurons rien, c'est clair comme le jour. Alors ?... »

XIX

Tout se complique.

JULIETTE l'attendait. M^{me} Duthoy était allée se coucher.

Son mari écoutait la T. S. F.

— Vraiment malade, votre Chinois ? cria-t-il.

— Comme vous le pensiez. Du paludisme... Un accès carabiné.

Juliette prit un album de photographies et dit à Vincent :

— J'ai descendu mes souvenirs du Siam. Voulez-vous que nous les regardions ?

— Avec joie, mademoiselle.

Ils prirent deux fauteuils, loin de l'appareil, et purent parler, tout en regardant les pagodes de Bangkok.

— Il n'est pas malade, n'est-ce pas ?

— Si. De peur.

— Il vous a dit quelque chose ?

— Rien. Mes questions étaient inutiles.

Je ne sais ce qu'il a. Ce qu'il a lu doit être terrible, en vérité... Terrible... Pour qu'il en ait gardé une pareille impression...

— Quelle rage, monsieur Crapotte, de se dire qu'il connaît le secret, lui, et que vous ne pouvez lui arracher.

— Il faut donc que je le découvre par un autre moyen.

— Faire interroger Oye par la police ?

— Mauvais. Deux heures plus tard, les bandits sauraient qu'on épiait leur système de correspondance et se seraient donné de l'air... Je dois trouver quelqu'un qui n'ait pas peur, qui soit sûr, discret... et qui lise le chinois. De plus, l'affaire presse. La terreur d'Oye le prouve. Je ne puis plus attendre... Juliette réfléchissait, tournait les pages de l'album. Ils en étaient au Laos, aux forêts de teck.

— J'ai trouvé, dit-elle tout à coup. Le Père Lefèvre. Un missionnaire attaché à l'église chinoise... Un ancien combattant, qui n'a pas froid aux yeux... En Chine, il a été à moitié démolé par les révoltés. Il leur en garde d'ailleurs une dent assez longue.

— Je le verrai demain matin. Mais je dois inventer un autre prétexte pour demeurer devant la pharmacie... J'y suis. Je parle le malais assez couramment. Le Père aussi, je suppose. Parmi les convertis, il y a quelques Afghans. Je puis le rencontrer. Qui se méfierait d'un prêtre ? Quant à mon camouflage, j'en suis sûr. Absolument sûr...

A neuf heures, il réussissait à joindre le missionnaire, avec lequel il eut un long colloque.

— Je connais près de six mille signes d'écriture, répondit le Père. Il serait bien étonnant que je ne pusse pas lire le message secret... et impressionnant, d'après ce que vous me racontez.

— Je compte sur vous, pour deux heures et demie ?...

— J'arriverai, heure militaire, de la *North Bridge Road*.

— Nous nous rencontrerons. Vous me tiendrez des discours. Il faudra qu'ils soient longs. Car il se peut que la communication sur le miroir ne vienne qu'une heure plus tard... Mais, quand on bavarde...

— Je préparerai mon sujet, dit le Père en souriant.

Il boitait un peu, souvenir de Chine. Mais

(Suite page 15.)

EDMOND ROMAZIÈRES.

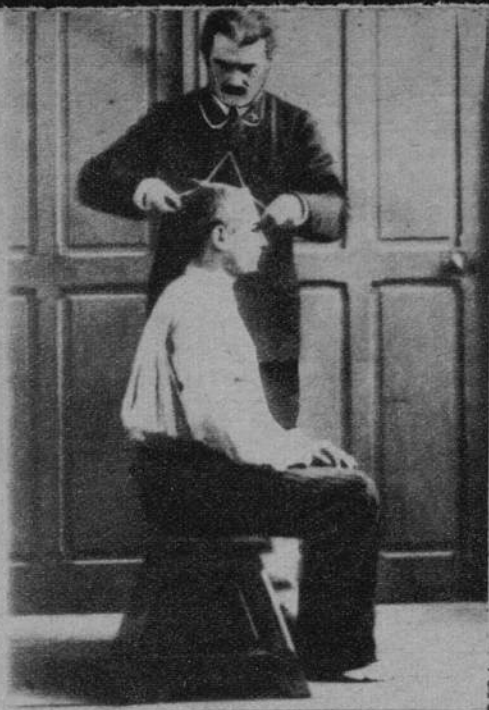
Roman par

Edmond ROMAZIÈRES

Il avançait lentement, dévorant un journal qu'il tenait grand ouvert.

ENIGME DE SINGAPORE





qu'ils fument que les détenus eux-mêmes. Le directeur a fait un geste. Le gardien a compris, il ordonne :

— Demi-tour !
Le directeur est devant nous. C'est un homme pâle, d'allure distinguée et qui souffre, paraît-il, d'une blessure de guerre. Il passe devant nous et entre dans une grande salle où nous sommes introduits à sa suite.

C'est là que, derrière un bureau, il nous reçoit rapidement un par un. De cet examen et du bref interrogatoire qu'il nous fait subir dépendra notre affectation, c'est-à-dire, en somme, notre avenir, pendant tout le temps que nous passerons dans cette prison-bagne. Quand mon tour vient, je suis poussé par le gardien contre le bureau. On m'avait prévenu, je dis mon nom, mon âge, la durée de ma peine :

— Romain S..., dix-huit mois de prison, émission de chèque sans provision, infraction à la loi sur les sociétés.

Le directeur me regarde évidemment. Après avoir entendu répéter : meurtre, assassinat, vol qualifié, attentat aux mœurs, outrage public à la pudeur, l'énoncé de mon inculpation le surprend un peu. Il



La cérémonie obligatoire de l'anthropométrie nous attend.

VII (1)

L'odeur du tabac. L'interrogatoire du directeur. Une allocution réconfortante. Les cinq affectés à la filature. Arrivée à l'usine. Un atelier moderne. Le « dirigeur ». Le mirador du surveillant. Le « Sésame ». Une usine animée par des muets. Les muets qui parlent ! Le réfectoire de la filature. Les « croque-morts ». Le « Singe », contre-maître assassin. Le sous-préfet et son mystère. Un « règlement de comptes » à l'atelier. Les détenus blessés et la loi sur les accidents du travail. « A moi les tartines de confitures ! » Le clan politique de la « cour des miracles ». Après les muets qui parlent, l'aveugle qui voit clair !

J'en ai pas encore, non plus que mes compagnons nouveaux venus, accompli la formalité essentielle qui doit me consacrer définitivement détenu de Fontevault. La cérémonie obligatoire de l'anthropométrie nous attend. C'est pour cela que nous sommes, ce matin, assem-

blés dans cette cour d'arrivée où nous avons été accueillis l'autre jour. Nous sommes debout, face au mur, mais nous n'avons pas besoin de nous retourner pour sentir cette odeur de tabac dont nous sommes privés. Il est curieux de constater combien l'odorat du détenu devient subtil et comme il sait reconnaître le goût de la cigarette depuis qu'elle lui est interdite. Il n'y a pas de doute. Quelqu'un fume ici.

En effet, ce sont les deux gardiens qui nous surveillent. Quand, enfreignant la consigne, l'un de nous tourne légèrement la tête de côté, il aperçoit cette bouffée de fumée que les gardiens, inconsciemment, sans doute, rejettent par la bouche ou par les narines. Mais il n'en faut pas plus pour exciter la jalousie et le ressentiment des détenus.

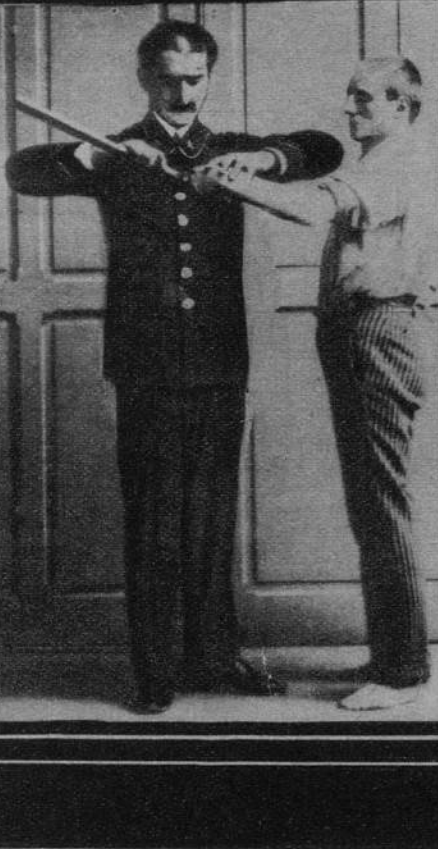
— Ils le font exprès ! assure Pille-Miche, furieux.

Le notaire lui-même, tout en conservant son calme distingué, ne manque pas d'approuver.

Mais nous n'avons pas le temps d'exhaler longtemps notre dépit.

— Fixe !

L'un des gardiens a jeté le commandement. Instantanément sa cigarette a disparu, ainsi que celle de son camarade. En somme, ils sont aussi adroits à dissimuler



me retient une bonne minute, ce qui, pour un détenu reçu par son directeur, est un temps considérable.

Sa voix est brève, mais je dois dire qu'elle ne témoigne d'aucun mépris et même le ton, tout d'abord administratif, s'adoucit vite.

— On vous a cherché bien longtemps.

— C'est moi qui me suis livré, monsieur le directeur, quelques jours avant d'avoir acquis le bénéfice de la prescription.

Il paraît surpris.

— Tiens ! Pourquoi ?

— Une idée à moi... J'ai pensé qu'il était plus digne d'accomplir ma peine.

— Bien.

C'est à partir de ce moment-là que son ton a changé.

— Où étiez-vous ?

— A l'étranger, en Espagne.

— Quelle ville ?

— Barcelone.

— Qu'y faisiez-vous ?

— Industriel.

— C'est la révolution qui vous a chassé de là-bas ?

— Oui, monsieur le directeur, mais j'aurais pu ne pas demeurer en France. Je me suis rendu directement à Bordeaux et, quelques heures après avoir franchi la frontière, je me présentais au parquet de la

ville. Je dis la vérité. Vous pouvez vous informer, monsieur le directeur.

Il a un hochement de tête approbatif. Puis :

— Je vous affecte à la filature. C'est le meilleur atelier de la maison. Il est moderne et confortable. Votre peine est courte. Les circonstances de votre incarcération peuvent vous faire accorder une grâce. Vous êtes jeune. Vous pouvez espérer.

Et, tout à coup :

— Vous ne bénéficiez pas de l'amnistie ?

— Oui et non, monsieur le directeur. Non, parce que ma peine, ayant été prononcée par défaut, est devenue définitive. Je dois l'accomplir. Oui, parce qu'elle est cependant effacée de mon casier judiciaire.

— C'est un cas singulier. Un détenu avec casier blanc ! Enfin, tant mieux pour vous.

Il ajouta une bonne parole et un regard franc. J'étais réconforté.

Il nous fit réunir devant lui et nous adressa un petit discours en trois points :

— Vous êtes détenus de Fontevault. Le règlement ici est absolu. Vous devrez vous y soumettre absolument.

« Si la discipline est rigoureuse, elle est juste. Celui qui ne veut pas la subir est brisé. Celui qui la respecte a des avantages : il peut améliorer son sort. Les fautes que vous avez commises et qui vous ont amenées ici, ne vous seront pas reprochées. Elles sont oubliées de nous et même ignorées.

« J'espère, je veux croire que vous serez bons détenus, comme il y en a beaucoup parmi vous. Je sais qu'il en est qui méritent de l'intérêt. »

Et il eut, à ce moment, nettement, un regard vers moi.

Cet intérêt, l'Administration le leur porte, qu'ils en soient assurés, et qu'ils sachent bien qu'un homme n'est jamais perdu et peut toujours se réhabiliter. C'est ce que je vous souhaite. Disposez !

Tous ceux d'entre nous qui en sont à leur première peine ont été touchés et remués par ces paroles. Naturellement, à ce moment, ils se jurèrent tous d'être les « bons détenus » dont a parlé M. le directeur, de mériter l'estime de l'Administration et de redevenir d'honnêtes gens comme les autres.

Il en est même qui tiendront, au moins en partie, cette promesse. Pour moi je suis bien rassuré à ce sujet.

De notre groupe nous sommes cinq affectés à la filature. Le jeune notaire, l'adjudant, Pille-Miche qui, comme moi, en sont à leur première condamnation, puis, je ne sais pourquoi, Pierrot le Caïd qui est pourtant ce qu'on appelle un cheval de retour. Sans doute y a-t-il là quelque recommandation en faveur de ce fils de famille.

La formalité de l'anthropométrie est rapidement accomplie : mensurations, prise d'empreintes. Puis, notre petit groupe, escorté d'un gardien, est conduit à la filature.

Nous traversons des cours. Nous arrivons à une grille intérieure fermée. Le gardien sonne. Un contremaître « civil » en bourgeois de travail, à grosse moustache, nous introduit.

La sensation que nous éprouvons alors est étrange. Vraiment, nous ne sommes plus dans une prison. C'est ici une cour d'usine, pareille à toutes les cours de toutes les usines. Des camions de livraison, de longs bâtiments dont les toits sont découpés en arêtes vives offrant de tout un côté des verrières bleues. Nous apercevons, au

passage, une buanderie avec son essoreuse géante.

Un contremaître détenu, grand, aux solides épaules, plein d'assurance, arrive à notre rencontre. Il a tout à fait l'air d'un vrai contremaître d'usine et il s'écrit en nous voyant :

— A la bonne heure, nous ne sommes pas voilés ! Ce sont des costauds. Suivez-moi. En avant !

Ce contremaître décidé est, je l'apprendrai plus tard, un ancien gendarme meurtrier de sa femme. A sa suite, nous traversons un atelier où des hommes mêlent des laines à coups de fourche de bois, ou les pressent dans de grands sacs. Enfin, voici notre atelier. Un ronron puissant le fait vibrer tout entier.

C'est un immense hall parfaitement éclairé par sa toiture en dents de scie. Il a bien 100 mètres de long sur 50 de largeur. Il y règne une bonne chaleur qui contraste heureusement avec le froid humide du dehors.

Il faut, en effet, une température élevée et une grande sécheresse pour la manipulation des laines. Six longues machines à carder meublent à moitié la salle. Une centaine d'hommes vont

et viennent, accomplissant ou surveillant le travail, en bourgeron blanc maculé d'huile. Ils sont chaussés de sandales et on ne les reconnaît pas pour des forçats s'ils n'étaient coiffés de leur bonnet.

Huit métiers à broches complètent l'appareillage de l'atelier. Ces métiers tordent la laine des canettes afin de donner la résistance nécessaire aux fils qui s'enroulent sur les navettes.

J'observe le travail en passant, me doutant qu'il sera le mien. Il s'agit de suivre le mouvement des fils de laine, de renouer d'un doigt agile ceux qui cassent et de changer les canettes sans interrompre le mouvement.

Sur un côté, dans un bureau aux cloisons de verre un homme, chauve en « bleus » d'usine, est assis et écrit. Nous sommes conduits dans un autre bureau contigu et vitré. Selon la coutume disciplinaire, nous retirons en entrant nos bonnets. Le comptable penché sur un livre se relève.

— Non ! restez couverts. Je suis détenu aussi.

Il faut le deviner. Il est vêtu d'une sorte de veste blanche, le nez chaussé de lunettes d'écaïlle, les cheveux assez longs. Il parle d'une voix très douce et il a pour nous un complaisant sourire. Il enregistre nos noms et nos matricules.

— Venez ! nous dit-il, et, cette fois, découvrez-vous, vous allez voir le « dirigeur ».

Le « dirigeur » ? Quel est ce personnage ? J'entends ce mot pour la première fois.

Celui qui porte ce titre est l'homme chauve en « bleus » d'usine que nous avons vu tout à l'heure. Il est grand, très grand, redressant une taille curieusement cambrée, âgé d'une cinquantaine d'années et dont le visage poupin et rose parvient cependant à rester sévère. Il parle avec un fort accent alsacien.

Quand il a fallu faire tourner cette grande usine tout à fait moderne, dont la prison de Fontevault a assuré l'entreprise, on a dû trouver un technicien spécialisé pour la diriger. De là ce nom de « dirigeur » pris par le spécialiste alsacien. Il lui était impossible de s'attribuer celui de directeur pour ne pas faire double emploi. J'apprendrai quelquefois à mes dépens qu'il est très strict dans le service. Il a, toute sa vie, travaillé dans les filatures, comme il en est tant en Alsace. Il connaît à fond son métier. Il sait quel est le maximum de production possible. Il exige que ce maximum soit obtenu à Fontevault. Armé du règlement et d'une volonté que rien ne fléchit, il y parvient plus aisément.

peut être avec des détenus qu'il n'y arriverait avec des ouvriers.

La filature de Fontevault est d'un excellent rendement et rapporte beaucoup à l'Etat (1). C'est pour obtenir ce résultat qu'on y envoie les meilleurs détenus, dont la situation, il faut le dire, est améliorée à force de travail. En outre, les conditions d'hygiène sont parfaites. Cet atelier a encore un autre avantage, avantage moral celui-là, mais qui est loin d'être négligeable.

Les autres ateliers de la prison sont misérables et visiblement faits pour la chiourme. Ici, au contraire, le détenu est dans une usine moderne. Il y est placé comme un ouvrier. Il peut avoir devant ses

(1) Il est exact que le détenu rembourse à l'Etat les frais engagés pour sa nourriture. Il est juste qu'il ne soit pas entretenu gratuitement aux frais des contribuables. Cependant quels que soient ces frais et les frais de justice eux-mêmes, une somme de trois cents francs est d'abord mise au profit du détenu pour son pécule de sortie.
(Note de la Rédaction.)

Le pavillon du directeur.



machines nettes, fierté de lui-même, tant qu'il est là.

C'est l'impression de l'activité que je viens à l'atelier et devant ce

Bien, dit-il, vous asseoir là

postes de travail

Nous nous

de bois. Pour le

der. Au-dessus

vitree, elle au

tout l'atelier

qui nous sur

de la salle ou

l'on appelle le

lier. Cette ba

est placée à l

didat qui a

intrare ». A s

de la salle ou

qualifié. Pille

avec une sorte

de quel y

silence qui y

des muets.

En princip

interdit de p

nous apprend

quelques mot

y tenir d'ass

minutés avan

se dénuée.

d'eau chaude

toilette minu

nous paraît a

(1) Voir nos 441 à 446.

le travail,
t chaussés
pour des
t.
appareillage
s canettes
x fils qui
tant qu'il
nt des fils
ui cassent
le mouve-
s de verre
t assis et
tre bureau
naire, nous
ble penché
aussi.
e de veste
e, les che-
s douce et
enregistre
découvrez-
J'entends
chauve en
l'heure. Il
e curieuse-
l'années et
ependant
t alsacien.
usine tout
alt a assuré
n spécialisé
r » pris par
de s'attribu-
ble emploi.
l'il est très
vaillé dans
Il connaît
maximum
maxi-
u

machines nettes, utiles, le respect et même la fierté de lui-même. Il oublie, en quelque sorte, tant qu'il est là, qu'il est un détenu.

C'est l'impression que j'ai tout de suite, à la vue de l'activité qui règne ici. Il me semble que je viens à l'embauche dans ce bureau vitré et devant ce « dirigeur ».

Bien, dit-il, avec son fort accent. Allez-vous asseoir là-bas et attendez. Vous prendrez vos postes de travail cet après-midi.

Nous nous asseyons tous les cinq sur un banc de bois. Pour le moment, nous n'avons qu'à regarder. Au-dessus de nous, il y a une sorte de loggia vitrée, elle aussi, comme un mirador, qui domine tout l'atelier : là dedans a pris place le gardien qui nous surveille du haut de ce perchoir. Au bout de la salle est pendue la baguette de bois que l'on appelle le « Sésame ». Son emploi est familier. Cette baguette donne en effet le droit d'entrer dans la partie la plus intime des lavabos. Elle est placée à la porte du local occupé par le candidat qui a obtenu du gardien le « *dignus es intrare* ». A sa sortie, il va la racrocher au fond de la salle ou la remettre au candidat suivant et qualifié. Pille-Miche regarde déjà cet attribut avec une sorte de concupiscence.

Ce qu'il y a d'étrange dans cet atelier, c'est le silence qui y règne. On dirait qu'il est animé par des muets.

En principe, en effet, il est rigoureusement interdit de parler pendant le travail. En fait, nous apprendrons plus tard qu'on y peut échanger quelques mots, et même, avec un peu d'astuce, y tenir d'assez longues conversations. Quelques minutes avant la fin du travail, l'homme en bleus se dénude. Un détenu lui apporte un seau d'eau chaude. Le « dirigeur » procède alors à une toilette minutieuse. Il s'habille d'un complet qui nous paraît alors d'une suprême élégance, puis

Le premier aux rats souvenirs d'un détenu de FONTEVRAULT. Le bain nouveau.

mais qui est
sérables et
contraire,
Il y est
devant ses

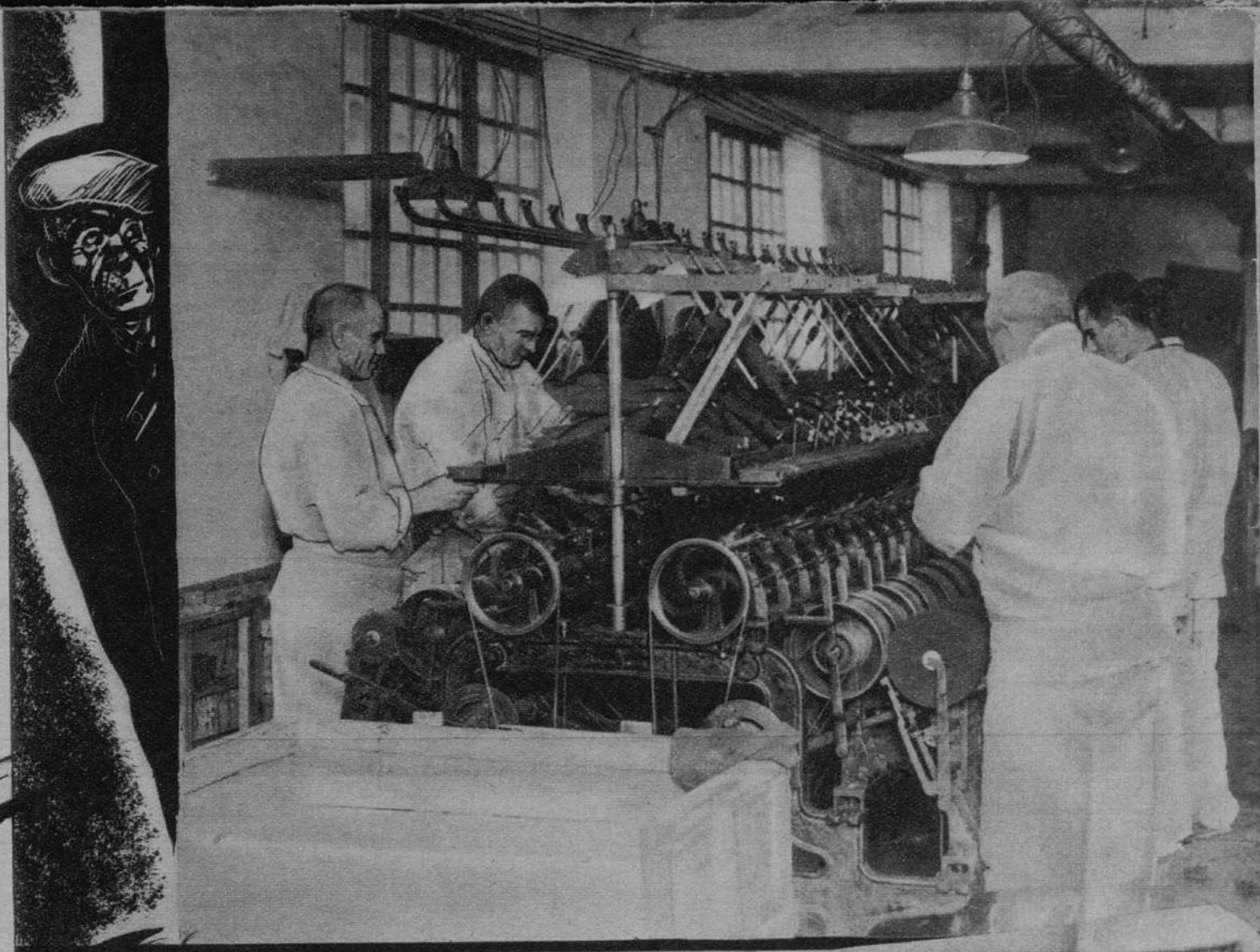
d'un pardessus très cintré, et il s'en va la tête droite, d'un pas militaire.

A la cloche, les hommes quittent le travail, machines arrêtées, s'en vont au vestiaire du bout de la salle et aux lavabos. Ils se lavent, quittent les bourgerons de travail et revêtent leur uniforme de détenus.

C'est enfin, comme partout, à Fontevault, la fouille, vêtement déboutonné et « haut les mains », fouille pratiquée par les gardiens.

— Gauche !... Droite !... Gauche !... Droite !...

Nous voilà en file. En route pour le réfectoire ! Cette fois-ci, celui où nous sommes conduits nous restera définitivement. On l'appelle « l'atelier de la filature ».



Le « Singe » est réputé pour un mouchard.

A l'atelier de filature.

— Gauche !... Droite !... Gauche !... Droite !...

Nous y sommes placés dans l'ordre de nos matricules. Celui de Pille-Miche suivant exactement le mien, nous sommes l'un à côté de l'autre et nous devrions désormais y rester. Il en serait de même, j'y pense, si, comme cela est arrivé, nous étions ensemble reliés par des menottes. Je regrette d'ailleurs ce voisinage. C'est une autre comparaison qu'il inspire à Pille-Miche :

— Mon gars, dit-il, nous sommes toujours ensemble. C'est quasiment comme si j'étais marié !

Le réfectoire de la filature est grand et nu : cinquante mètres de long sur vingt-cinq de large. Si bien qu'on y a adjoint quelques travailleurs des chaises, des bouts et des buanderies. Ils sont à un bout. A l'autre bout, sont les tables de pain sec où s'asseyaient les détenus frappés de cette peine qui est la plus légère de toutes et qui peut aller de un à quatre jours.

Ce réfectoire est une ancienne salle de l'abbaye, mais son revêtement de coaltar noir et de chaux blanche lui a fait perdre tout son caractère. Il ne reste de son pittoresque ancien qu'une chaire assez curieuse et inutilisée placée sur le côté. C'était là, paraît-il, déjà un réfectoire du monastère et cette chaire était destinée à des lectures pieuses pendant le repas.

Ici, le silence est demeuré obligatoire.

Le menu de ce matin consiste en une soupe claire, mais mangeable, ou, pour mieux dire, potable, et une assiettée de purée de pois. Ce menu est corse par les suppléments de la cantine.

— Les croque-morts ! me souffle mon voisin de gauche.

Je ne comprends pas tout d'abord. Mais je vois arriver des détenus qui portent des sortes de civières, assez semblables, au reste, aux attributs de ces employés des pompes funèbres dont mon compagnon vient de prononcer le nom. Leur appareil, toutefois, est moins sinistre. Il comporte seulement des assiettées empilées les unes par-dessus les autres et dont la distribution s'effectue en silence, automatiquement, avec rapidité : tranches de pâté, harengs, chocolat, fromage, tels sont les suppléments autorisés, dont les détenus peuvent corser leur menu grâce aux ressources de leur travail et aux sommes de cinquante francs par mois, au maximum, qu'ils peuvent recevoir du dehors.

Pendant le repas, le vaguemestre apporte les lettres, préalablement vues et lues par l'Administration.

Le repas, avec le supplément et la lecture des missives familiales, est de quarante minutes strictes.

La durée du travail est de quatre heures et demie le matin et de cinq heures et demie le soir. Dix minutes après la fin du repas, les détenus doivent être aux machines ayant revêtu leur bourgeron de travail. Pour obtenir ce résultat, il leur faut aller du réfectoire à l'atelier au pas cadencé.

A l'atelier, les bourgerons revêtus, les hommes courent aux machines. Ce qui m'étonne à ce moment, c'est que toute la fabrication se fait alors sous la seule surveillance des contremaitres détenus. Ce sont les prisonniers, et eux tout seuls, qui font marcher la filature. Le « dirigeur » arrive un peu plus tard. Il s'en rapporte surtout au principal contremaitre de l'usine. C'est un détenu que tout Fontevault connaît sous le nom du « Singe ». Son physique lui donne droit à ce nom. C'est un petit bonhomme maigre, la figure ridée et ratatinée ; de chaque côté d'un nez frétilant, deux petits yeux en trous de vrille, mobiles, brillent chichement. Un vrai singe, quoi ! Il a trente ans. Il est condamné à dix ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.

Ce personnage avait un bienfaiteur, brave homme philanthrope qui avait voulu pourvoir à son éducation.

Pour le remercier de sa charité, le « Singe » a voulu assommer ce vieillard à coups de barre de fer, afin de lui voler ses économies.

Ici, le « Singe » est réputé pour un mouchard. De fait, le « dirigeur », dans son bureau, appliqué à son travail, est devant sa table, tourne constamment le dos aux détenus. Cependant, et bien qu'il n'y prête nulle attention, il sait exactement tout ce qui se passe de clandestin dans la filature.

Le « Singe » le renseigne.

C'est lui qui aujourd'hui, dès notre arrivée, nous fait « toucher » des bourgerons blancs et des pantalons de treillis propres, des sandales neuves, un morceau de savon et notre numéro de portemanteau pour le vestiaire. Il nous distribue également nos tâches. Nous allons commencer notre apprentissage de cardeur, de chargeur et de renvideur. A cet effet, à chacun de nous est adjoint un détenu, ouvrier qualifié.

Le hasard m'attribue comme moniteur un détenu silencieux, taciturne, d'aspect sournois qui ne m'explique rien et répond à mes questions par monosyllabes. Je m'exerce à acquiescer le tour de main qu'il faut pour couper les fils sans arrêter la machine. La difficulté est d'apprendre à enlever une canette pleine et à la remplacer par une vide en quelques secondes. Pour ceci, il faut savoir trancher d'un seul coup les vingt-cinq fils de cette canette sans perdre de vue les soixante-quinze autres fils des trois autres canettes ; j'y réussis assez vite.

Pierrot le Caïd, renvideur, est tout de suite comme chez lui. A la fin de la journée, il est déjà au courant du métier.

Le beau notaire, sale, en sueur, couvert d'huile, est d'abord très énervé. Il craint de ne pas réussir. Bientôt, cependant, il sera



... A suivi les tartines de confitures et le saucisson.



SUICIDES

un des meilleurs ouvriers de la filature. Coïncidence ! Il a retrouvé comme moniteur un de ses anciens clients, qui a même été sa victime ; mais celui-ci ne lui en veut pas. Le malheur commun les rapproche et ils font très bon ménage. A la fin de la journée, au vestiaire, je m'aperçois que je partage mon placard avec le comptable qui nous a fait ce matin une aimable réception. C'est un homme au visage affable, âgé d'une soixantaine d'années, et dont les traits ont conservé une distinction amène.

Il est célèbre à la filature et on l'appelle le « sous-préfet ». Il a effectivement exercé cette honorable fonction. Quel drame est survenu dans sa vie ? Pour quelle raison est-il réclusionnaire à Fontevault ? Abus de confiance ? Drame passionnel ? Nul n'en sait rien parmi les détenus. Jamais il ne parle de son affaire. A part quoi, il est de conversation agréable et fort bien élevé. Le hasard des matricules fera de lui mon voisin de gauche comme Pille-Miche sera mon voisin de droite. Je préfère la compagnie du sous-préfet.

Ce que je remarque tout de suite, c'est que, contrairement à l'usage courant du bagne, il ne me tutoie pas. Il me dit « vous », avec une grande affectation de politesse. Il est évident que je lui réponds sur le même ton.

Le « sous-préfet » sert de secrétaire et aussi de conseiller intime au « dirigeur ». Le soir, au réfectoire, son repas est composé, grâce aux ressources de la cantine, exclusivement de tartines de beurre et de confitures, de chocolat et de figues sèches.

Pour moi, je meurs de faim. Mais l'argent dont je peux disposer n'est pas encore enregistré. Il faut attendre l'accomplissement de cette formalité administrative. Bien que ce soit expressément interdit, mon camarade d'ancien dortoir, le matelot au pied brisé, me fait passer fraternellement et clandestinement du fromage et du chocolat.

Toutes les scènes de la maison ne sont pas aussi amicales. Dès le lendemain, il y a un « règlement de comptes » entre Pierrot le Caïd et mon moniteur Thierry. Celui-ci m'a signalé au « dirigeur » comme un travailleur sans énergie. Ce qui est faux d'ailleurs, car j'ai mis à ma tâche une constante bonne volonté et, je peux le dire, une habileté assez grande, à ce point qu'elle a étonné mes camarades. Mais Thierry est un mouchard qui brigue la place de contremaître. Pour l'obtenir, il dénonce à tort et à travers, surtout parmi les détenus dont il ne redoute pas la violence. Il a compté sans Pierrot le Caïd qui a surpris son dialogue avec le « dirigeur ». Pierrot le Caïd professe cette opinion qu'il faut toujours exécuter les mouchards.

Il a coincé Thierry derrière sa machine. En deux directs sèchement appliqués, il a réglé le cas et il a ajouté, sans que l'autre proteste :

— Si tu recommences ou si tu réclames, en sortant du « ballon », moi, je te crève. Thierry se le tient pour dit. Personne n'a rien vu. Il ne bronche pas, accepte les coups, essuie son nez saignant à la fontaine et devient presque aimable avec moi. Sale nature !

Je suis informé d'avoir à me méfier d'un autre contremaître qu'on appelle le « chef de gare ». Celui-ci a effectivement rempli cette fonction sur une petite ligne d'intérêt local de Bretagne. Le chef de gare C... pillait les marchandises et les colis postaux : cinq ans de réclusion. C'est un grand bonhomme maigre, au visage osseux, aux yeux fourbes et aux dents gâtées. Il essaie à son tour de me faire quelques ennuis, mais j'ai trouvé un excellent moyen de le mettre à la raison.

Dans l'atelier, un tableau est affiché où il est écrit en lettres capitales qu'il est défendu de toucher aux machines pendant la marche. Or, il est d'usage courant de graisser sans débrayer. Donc, j'arrête la machine pour le graissage. Naturellement le contremaître proteste. Je lui montre le tableau. Il court chercher le « dirigeur » qui me demande des explications. J'invoque derechef le règlement. Ils sont furieux tous les deux.

En vérité, j'ai bien une raison d'agir ainsi. Il arrive fréquemment des accidents pendant le graissage en marche. Or, la loi sur les accidents du travail ne s'applique pas au détenu accidenté (1). Il n'a qu'un recours au droit commun. Et comment pourrait-il l'exercer, privé de liberté et

(1) La loi sur les accidents du travail est maintenant appliquée aux détenus travaillant dans les prisons pour le compte d'un entrepreneur ou de l'Etat. Les inspecteurs du travail doivent désormais y veiller. Mais il arrive encore que la loi ne soit pas appliquée à la lettre et c'est fort regrettable. Le détenu a toujours le droit de signaler le fait de sa blessure au ministre de la Justice ou du Travail, ou au procureur de la République du lieu. Quant au tableau ici signalé et dont les prescriptions ne sont pas observées, il y a lieu de remarquer qu'il en est de même, malheureusement, dans d'autres industries, les précautions réglementaires n'étant pas toujours pratiquées. C'est évidemment une faute. Mais elle est d'ordre industriel et non pénitentiaire. (Note de la Rédaction.)

souvent prive d'argent ? Chaque fois d'ailleurs qu'un détenu a fait tenter une action de cette nature, il y a succombé. L'Etat fait plaider contre lui qu'il a commis une faute grave en désobéissant aux règlements et en graissant sa machine pendant la marche. Il a, tout au contraire, observé une obligation qui, contrairement au règlement affiché, lui est imposée dans la pratique. Ma protestation n'a pas été inutile. Au bout d'un instant, je remets en marche et je graisse la machine embrayée. Mais on a compris que je savais voir, comprendre et me défendre.

La semaine suivante, je suis tout à fait au courant de mon affaire. En outre, j'ai reçu la nouvelle de l'enregistrement de mon pécule. Il se monte à trois cent vingt-sept francs, mais deux cents sont retenus à valoir sur les frais de justice. N'importe. Il me reste cent vingt-sept francs disponibles pour la cantine. A moi les tartines de confitures et le saucisson !

Je peux rendre à mon camarade matelot sa politesse. Quoiqu'il s'y refuse, au dortoir, je lui remets charcuterie et chocolat. Nous sommes tous à fait de bons amis.

Au réveil, nous nous amusons amèrement tous deux à un spectacle à la fois comique et tragique. Les manchots s'affairent entre eux, l'aveugle aide l'unijambiste à changer de linge. Tout ce coin de dortoir s'emplît des tousotements et des crachements des « tubars » et des catarrheux. La discussion politique qui, comme chaque jour, avait commencé le soir, reprend le matin dans le même coin. Tout le clan de la « cour des miracles » prétend régler le sort de l'Europe. Il y a là deux Allemands, père et fils, forcés pour sept ans, qui ne cessent de louer Hitler. L'aveugle fait chorus avec eux. Il porte une haine de principe à tout ce qui est français. La raison de cet exécration sentiment lui est toute personnelle : c'est parce que les jurés de Seine-et-Oise l'ont condamné à dix ans de réclusion pour attaque à main armée sur trois femmes. A cause de quoi, il souhaite à son pays les pires calamités. L'ex-matelot, il faut le dire, est révolté par un pareil langage. Il s'écrit en toute sincérité :

— Vivement qu'on me coupe le pied pour que je ne sois plus en compagnie de ces salauds-là !

Tu auras payé cher cette tranquillité, lui dis-je.

Et lui, le condamné à mort gracié, de répliquer :

— Dis donc, mon vieux, il vaut encore mieux se faire couper le pied que la tête !

Pendant ce temps, la querelle s'est envenimée. D'autres détenus y ont pris part. Bientôt, c'est la bataille.

Alors, le spectacle devient épique. Les deux manchots tombent sur l'aveugle. L'unijambiste prend le parti de celui-ci. Comme le prévôt est absent, tous ces infirmes et bancroches se cognent en paix. De son bâton, l'aveugle tape comme un sourd et il atteint les manchots avec tant de sûreté qu'on eût juré qu'il voyait.

Subitement un surveillant est signalé. Vingt-deux, un gaffe ! a jeté une voix étouffée.

Du coup, la bagarre est finie. Mais alors c'est une autre scène.

J'ai dit que l'aveugle était assez habile pour frapper comme s'il y voyait clair. Il a une faculté qui n'est pas moins merveilleuse. Il a acquis un odorat à ce point subtil qu'il remplace presque sa vue.

J'assiste, stupéfait, à la scène qui suit : Le surveillant apparaît sur le pas de la porte :

— Bonjour, monsieur R... ! lui crie l'aveugle.

Quoique ce genre de salutation ne soit pas réglementaire, certains gardiens le tolèrent et notamment de la part des mutilés. Et puis, cette reconnaissance de la part de l'aveugle est si surprenante que le gardien dit, éberlué :

— Comment sais-tu que c'est moi ?

L'aveugle ne répond pas à la question. Il poursuit la conversation :

— Tiens, tiens, monsieur R..., vous étiez bien pressé ce matin ! Vous n'avez pas eu le temps de prendre votre petit café arrosé comme l'autre jour.

— C'est vrai, fait le gardien, effaré.

Où, mais ça ne vous a pas empêché tout de même de prendre votre petit coup de blanc !

Le gardien ne pense même pas à protester contre cette familiarité.

— Ah ça ! fait-il, tu es donc sorcier ?

— Non, chef.

— Alors quoi ? Tu n'es plus aveugle ?

— Je ne suis pas aveugle, chef, je vois clair...

Le surveillant le regarde, presque effrayé de ce miracle :

— Qui, reprend tranquillement l'aveugle je vois clair... je vois clair avec mon nez !

Positivement, c'est son odorat perfectionné qui lui a révélé l'odeur du surveillant et la senteur qu'il exhale après l'absorption de son canon de vin blanc.

(A suivre.)

X...

O n a retiré de la Seine, à Sèvres, le cadavre d'un ex-colonel russe, chauffeur de taxi à Paris, étranglé et jeté à l'eau.

Disparu depuis plus d'un mois, il était porteur de nombreux documents semblant établir qu'il se trouvait menacé par des adversaires, des Russes blancs et qu'il aurait connu certains agissements secrets concernant surtout la disparition du général de Miller.

Etonnante nouvelle qui nous parvenait il y a plusieurs mois.

Un cadavre retiré de la Seine, chose banale, et l'on pense tout de suite à un suicide. Mais il n'en est rien, un examen plus approfondi permet de constater qu'il s'agit d'un crime, d'une de ces mystérieuses exécutions politiques auxquelles nous sommes accoutumés depuis quelques années et qui constituent pour les enquêteurs des énigmes difficiles à résoudre.

La victime est un chauffeur de taxi de nationalité russe, l'ancien colonel Alexis Tchimerine, de l'armée impériale, venu, comme tant d'autres, chercher refuge en France au moment de la Révolution.

Brave homme, travailleur ponctuel, Tchimerine entretenait les meilleures relations avec les nombreux Russes blancs séjournant à Paris.

A plusieurs reprises, il avait manifesté à ses intimes une certaine appréhension : il se sentait environné d'ennemis.

On retrouva dans les poches du mort une somme de trois cents francs et un nombre considérable de lettres. Sur l'une d'elles, on pouvait lire les mots suivants : « C'est dommage que je ne sois pas entré en rapports avec le chauffeur qui attendait aux abords de l'église de la rue Daru. Il m'aurait donné des renseignements sur la disparition de Miller. »

Une autre missive adressée au président général des officiers russes anciens combattants fixait un rendez-vous urgent, mais n'avait pas été mise à la poste. Elle exprimait la hantise du chauffeur :

« Vous viendrez me chercher à la station du métro Villiers ; vous me conduirez vous-même, car j'ai peur qu'on me fasse un mauvais parti en route. »

Une autre lettre écrite en un mauvais français et au style incohérent se terminait ainsi :



près de la tempe droite ainsi que sur les jambes.

Au domicile du chauffeur, nouvelle énigme : sur un morceau de carton placé en évidence, on pouvait lire :

Un de mes assassins, chauffeur de taxi, est un aventurier, il est de Sèvres.

Après deux jours d'enquête, le mystère était dissipé. Une contre-autopsie démontrait que Tchimerine avait fort bien pu se jeter lui-même dans la Seine et les témoignages recueillis établissaient que le chauffeur avait échafaudé une mise en scène autour de son suicide.

Il n'était pas comme tout le monde, déclarait l'un de ses intimes, et, sûrement, il avait quelque chose de dérangé dans la tête.

De plus, la déposition d'une jeune femme ayant été la maîtresse de Tchimerine et l'ayant quitté quelques jours avant la disparition expliquait le suicide provoqué par des chagrins d'amour.

L'affaire perdait toute son importance et les enquêteurs devaient abandonner tout espoir d'avoir la possibilité de résoudre l'énigme Miller.

Il s'agissait incontestablement d'un suicide maquillé.

Les exemples de ces suicides étranges abondent et montrent comment certains désespérés font preuve d'une imagination délirante pour mettre leurs sinistres projets à exécution. Ils dévoilent quel courage, se dissimulant sous une apparence tout à fait normale, est parfois mis au service d'une volonté bien arrêtée d'en finir avec la vie.

AU PONT DE POISSY Commerçant très honorablement connu dans toute la région de Maisons-Laffitte et de Poissy, M. Nos fut, une nuit, trouvé blessé mortellement sur le pont franchissant la Seine entre Poissy et Carrière.

Mais rappelons brièvement les faits : Un peu après minuit, deux détonations trouèrent le silence de la nuit. Trois consommateurs d'un débit proche du Pont de Poissy ayant entendu les coups de feu, se précipitèrent et trouvèrent le cadavre d'un homme fort correctement vêtu.

Ils avertirent la gendarmerie et, quelques instants plus tard, les premières constatations sont faites. La victime est tombée à la renverse sur l'étrémité de carrelage, la tête près du ruisseau dans lequel le sang a coulé en abondance. L'homme a le pied gauche engagé sous le parapet.

Aucune arme à proximité. A une dizaine de mètres, un portefeuille ouvert ne contenant que des pièces d'identité... pas la moindre somme d'argent.

Seules les deux poches du pantalon de la victime avaient été retournées et le fait paraissait d'autant plus étrange que le mort était normalement enveloppé dans son pardessus.

L'enquête établit que M. Nos, après avoir acquis une certaine fortune, avait engagé la presque totalité de ses ressources dans une affaire commerciale en laquelle il avait pleine confiance.

Quelques jours avant sa mort, la société avait été déclarée en faillite.

Craignant la misère, il prit la fatale détermination, pensant toutefois à sa femme en faveur de laquelle il avait précédemment contracté une assurance sur la vie, non valable en cas de suicide, de simuler un crime crapuleux.

Cependant, la disparition de l'arme ne permettait pas d'emblée d'accepter cette hypothèse.

Les policiers s'efforcèrent alors de retrouver le revolver disparu.

Un dragage opéré en Seine à hauteur de l'endroit où avait été trouvé M. Nos, permit de découvrir l'arme : un revolver de fort calibre, modèle 1892 de l'armée, désigné par le médecin légiste. Le revolver était intact, sans rouille parce que bien enduit de graisse. Le barillet contenait encore quatre cartouches et deux douilles percutees : les deux coups de feu tirés sur le pont.

Un nouvel examen du mort fit découvrir sur les mains différentes taches noirâtres qui n'étaient autres que des traces de graisse.

Le rôle de la police était terminé : le suicide était prouvé et justifié par la situation financière, presque désespérée, de la victime.

ETRANGES

LA TORCHE La perpétration du suicide décèle très souvent, comme nous le disions plus haut, une imagination ou une ingéniosité singulière, et toujours un courage, une énergie, une ténacité, une volonté extraordinaires.

Typique le cas de ce cultivateur des environs de Sancerre qui, en 1880, fit planer sur un de ses voisins de terribles soupçons et faillit provoquer une épouvantable erreur judiciaire.

Ayant imbibé de pétrole ses vêtements, il s'attacha solidement avec une corde à un cerisier de son jardin et, mettant le feu à ses habits, mourut, torche vivante, affreusement carbonisé.

Or, il se trouvait que, depuis un certain temps, le désespéré était en difficultés avec son voisin au sujet du bornage d'un champ. Un procès avait été engagé et perdu par le voisin. De plus, un morceau de corde ayant échappé au feu avait été trouvé près du cadavre, et de la corde identique en tout point était découverte dans la grange voisine.

Il n'en fallait pas plus, surtout à cette époque où la police ne disposait pas encore des moyens scientifiques mis maintenant à sa disposition, pour considérer le voisin comme l'auteur probable du crime.

Fort heureusement pour lui, un brave médecin vint affirmer que le fermier était atteint d'une maladie incurable et qu'à différentes reprises il avait manifesté l'intention d'attenter à ses jours.

DANS UNE BARQUE Un matin de juin 1928, des maraichers aperçoivent, dans une barque de pêche à la dérive sur la Seine, un corps enchaîné et inerte.

C'est celui d'un ouvrier tonnelier habitant Alfortville, Edmond Babin, âgé de vingt-deux ans.

L'homme tient un revolver dans chaque main et est soigneusement ligoté à l'aide de chaînes solides bouclées par des cadenas.

Le problème posé aux policiers est complexe. Tout laisse supposer un suicide, mais des feuilles mortes trouvées sur la berge et portant des traces de sang, permettent de penser qu'une bataille s'est déroulée sur les bords de la Seine, qu'un crime a été commis, maquillé en suicide.

L'examen des feuilles par les services de l'identité judiciaire éclaira immédiatement l'affaire. Ce qu'on avait pris tout d'abord pour du sang n'était que des gouttes d'eau rougies par la sève des saules nombreux à cet endroit.

Parallèlement, l'audition des parents de Babin renforçait la conviction des policiers. Effectivement, dans la chambre du jeune homme, on trouva une lettre dans laquelle le tonnelier annonçait qu'il allait partir incessamment pour un long voyage.

Dans le fond de la barque, les enquêteurs constatèrent que des trous minuscules avaient été percés.

Babin s'était ainsi ligoté pour que la barque, perforée à dessein, entraîne son cadavre au fond du fleuve.

DANS LE TRAIN En août 1924, M. Dufoy, agent d'assurances, venait de contracter quatre polices d'assurance-vie de 100 000 francs chacune, dans quatre compagnies différentes.

Quinze jours plus tard, on le découvrait mort, dans le train de Paris-Versailles, le cœur traversé de deux coups de poignard et l'arme plantée dans la seconde blessure.

Les coussins, les brassières, les poignées de portières du wagon tragique étaient maculés de sang ; le crime apparaissait nettement, d'autant plus que la serviette et le portefeuille de la victime gisaient sur le plancher et que tous les papiers qu'ils contenaient se trouvaient en désordre au milieu du compartiment.

Au cours de leur enquête, les policiers ayant appris que M. Dufoy avait de sérieuses difficultés financières, contrôlèrent minutieusement les circonstances de l'assassinat envisagé.

Le premier coup de poignard avait préalablement été porté à travers les vêtements et n'avait causé qu'une blessure insignifiante. Le second avait été donné vêtements soulevés. De plus, le cadavre portait aux mains des égratignures saignantes ayant vraisemblablement maculé les coussins et poignées de la voiture.

Un témoignage devait écarter définitivement l'hypothèse du crime. Avant de prendre ce train, M. Dufoy avait attendu cinq départs à destination de Versailles. On pouvait en déduire que, à son gré, les wagons contenaient trop de voyageurs.

Et l'affaire fut classée.

EN SILENCE Cette histoire de poignard en rappelle une autre : celle du suicide étrange de M. Piccioli.

Marié et père de famille, M. Piccioli vivait à Rome en 1880, lorsque ses affaires périclitaient.

Tombé dans la misère et ne voulant point être empêché de mettre fin à ses jours — sans que rien ait pu faire prévoir aux siens l'acte terrible qu'il méditait — il éloigna sa femme de sa maison. Prenant alors un long clou de charpentier, il en aiguisa la pointe, se l'appliqua sur la tempe et, s'armant d'une grosse pierre, la fit pénétrer, en frappant à coups redoublés, jusqu'au cerveau.

La tête du clou avait été enveloppée de chiffons pour que le bruit ne fut pas entendu par les enfants. M^{me} Piccioli s'aperçut en rentrant, de l'épouvantable chose — les enfants, dans une pièce voisine, n'avaient pas entendu le moindre bruit ni perçu la moindre plainte.

LE GUILLOTINÉ Autre exemple de l'imagination et de l'ingéniosité d'un désespéré.

Un habitant de Castellamare, vivant seul, n'ayant pas été vu depuis plusieurs jours, fut découvert par la police, dans son logement, la tête complètement séparée du tronc.

Il s'était guillotiné lui-même, avec un appareil très ingénieusement construit dans l'ouverture d'une porte et muni d'un coupe-ret glissant entre deux coulis. Le coupe-ret était déclenché par l'échappement brusque d'un ressort facilement maniable. Pendant près de deux ans, il avait travaillé, sans que personne s'en rendit compte, à préparer ce singulier engin de mort.

Une fois l'appareil au point, il avait réalisé son sinistre projet.

SUSPENDU Autre mise en scène macabre destinée, sans doute, dans l'esprit de son auteur, à frapper d'horreur ceux qui découvriraient son corps.

Il s'agissait d'un sonneur de cloches d'une église parisienne. Trop âgé, il venait de perdre son emploi et c'était pour lui la misère. Il résolut alors de se suicider.

Il avait placé une table au milieu de sa chambre ; avant de s'y étendre, il s'était lié les pieds avec une corde dont les extrémités étaient soigneusement attachées à l'espagnolette de la fenêtre. Autour du cou était également enroulée une autre corde dont les bouts étaient attachés au bouton de la porte.

S'étant couché sur la table, ayant resserré fortement les liens, il avait alors brusquement renversé la table et était demeuré suspendu dans l'espace par les pieds et par le cou.

EXPLOSION Après les suicides maquillés en crimes, les suicides étranges, voici maintenant l'acte d'un désespéré ayant voulu faire croire à une mort accidentelle.

C'était en 1874. Un employé de commerce parisien, ayant résolu de se tuer, ferma très soigneusement les portes de son appartement, les calfeutra, boucha hermétiquement tous les orifices, puis ouvrit tranquillement les robinets de son réchaud à gaz.

Jusque-là, préparation banale du suicide, mais notre homme avait d'autres projets en tête.

Ceci fait, il sortit tranquillement, alla se promener quelques instants, prit l'apéritif

dans un café des boulevards et regagna son domicile.

Arrivé sur le palier, il sortit une bougie de sa poche, l'alluma et ouvrit brusquement la porte de son appartement. A peine avait-il franchi deux mètres dans l'entrée, qu'une explosion formidable se produisit. Toute la maison en fut ébranlée et un commencement d'incendie se déclara.

Quand les pompiers arrivèrent, ils découvrirent le malheureux employé gisant au milieu de l'entrée, un bras arraché, atrocement brûlé et défiguré. Il succombait quelques minutes plus tard pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

On pourrait citer quantité d'autres suicides aussi originaux, aussi étranges, variant suivant le genre de vie, la situation sociale ou la profession du désespéré : pétard explosif entre les dents, saut dans une cuve d'acide ou de métal en fusion, dans un précipice ou un volcan, fusil attaché sous la mâchoire, sur la voie ferrée, etc... Les moyens ne manquent pas pour mettre fin à une existence devenue pesante et les annales de la médecine et de la police relatent des milliers de cas.

Généralement, on estime qu'on ne peut aller ainsi au-devant d'une mort atroce sans qu'un déséquilibre mental, créé par des circonstances exceptionnelles, transparaisse dans la vie familiale ou les occupations professionnelles.

Un éminent médecin légiste auquel nous avons posé la question nous a répondu :

— Les psychiatres ont maintes fois constaté qu'un « délire partiel » portant sur un point spécial n'exclut pas la santé parfaite sur les autres points et que l'aptitude à l'idée fixe aboutissant au suicide se rencontre à l'état physiologique chez des personnes qui jouissent de toute leur raison.

En ce qui concerne les suicides maquillés en crimes, les plus inquiétants, puisque pouvant permettre de suspecter — et malheureusement aussi de condamner — des innocents, notre aimable interlocuteur nous a déclaré :

On pourrait citer quantité d'autres suicides aussi étranges : sur la voie ferrée, explosif entre les dents, fusil attaché sous la mâchoire.

— Les suicides maquillés existent, mais croyez bien qu'ils ne peuvent égarer l'action de la justice lorsque l'autopsie est bien faite et l'enquête policière bien menée.

J.-C. DAMIENS.

SAIT-ON QUI A TUÉ, INVOLONTAIREMENT, M^{me} GAROLA?



Vous souvenez-vous de l'affaire Garola ? Posez donc la question à diverses personnes : — Vous souvenez-vous de l'affaire Garola ? D'aucunes vous répondront à coup sûr, mais la plupart, après avoir hésité, avoueront leur incompetence :

— Garola ? Ce nom me dit bien quelque chose, mais...

— Voyons, la jeune femme assassinée.

— Ah ! oui, je sais, dans le métro !

— Non. Dans le métro, c'était Lætitia Toureaux. M^{me} Garola, elle, voyageait dans le Strasbourg-Vintimille lorsqu'elle fut tuée.

— A coups de couteau ! Ça y est ! J'y suis.

Si je vous raconte tout cela, c'est que j'ai tenté moi-même l'expérience ces jours derniers et que j'ai pu me convaincre que, comme le dit certain dicton, « les morts vont vite ».

En fait, à part Ravallac et Landru, peu d'assassins ont droit à la postérité et bien des gens ont oublié les noms de Caserio et de Gorguloff, pour n'en citer que deux. L'affaire Garola ?

Permettez-moi d'en retracer brièvement les grandes lignes, pour que vous compreniez mieux l'importance de ce que j'appellerai le rebondissement possible.

Il y a trois ans de cela.

M^{me} Garola, gérante du magasin de chocolats « A la Marquise de Sévigné », à Cannes, avait pris le train 759 à Lyon, en gare des Brotteaux, pour regagner la Côte d'Azur. La dernière personne qui l'avait vue était son beau-frère, M. Mergoux, qui demeure dans la cité administrée par M. Edouard Herriot et qui l'avait accompagnée sur le quai.

Je dis *vue* parce que, par la suite, aucun témoin ne devait se souvenir de cette voyageuse.

Donc, le train 759 avait entrepris sa course nocturne.

En gare d'Avignon, le contrôleur Veyrac était entré en service. Il avait vérifié l'éclairage, réveillé les voyageurs devant descendre à Marseille et à Toulon et, un peu avant les Arcs, c'est-à-dire un peu avant sept heures du matin, s'étant assis à côté de son collègue Alfred Lattard, avait déclaré :

— J'ai encore deux voitures de seconde à contrôler ; je le ferai tout à l'heure, en arrivant à Fréjus.

C'est en effet avant Fréjus que se passa la scène suivante, narrée par Veyrac :

— Je terminais mon contrôle. Dans les trois premiers compartiments du wagon de deuxième classe, se trouvaient des personnes dont je n'ai gardé aucun souvenir. Dans le quatrième, il y avait un homme et une femme ; l'homme, âgé d'environ soixante ans, grand, fort, la moustache grisonnante, coiffé d'un béret basque ; la femme, d'une cinquantaine d'années, était petite et forte. L'homme, en me voyant arriver, sortit dans le couloir, une cigarette à la bouche et me dit :

— Il y a là, à côté, une dame seule qui a l'air bien fatiguée. Vous feriez mieux de la laisser dormir.

« Après avoir jeté, dans le compartiment voisin dont la porte était entrouverte, un coup d'œil rapide sur cette voyageuse qui paraissait dormir, enveloppée dans une couverture la recouvrant entièrement, j'ai refermé la porte. Comme nous arrivions à Saint-Raphaël, j'ai cessé le contrôle pour m'occuper des voyageurs de première classe qui descendaient à Nice. »

La découverte du crime fut effectuée après Villefranche-sur-Mer par Marius Veyrac qui, ayant touché vainement l'épaule de la voyageuse en prononçant le traditionnel : « Contrôle des billets, s'il vous plaît », comprit qu'il y avait quelque chose d'anormal, alla trouver M. Goiran, un facteur enregistrant de la gare de Marseille, et lui dit :

— Venez donc voir avec moi, il y a là, à côté, une dame qui ne peut pas se réveiller.

M. Goiran accepta, essaya, lui aussi, de faire revenir à elle M^{me} Garola en la secouant par le bras, mais sans avoir l'idée de soulever la couverture qui la recouvrait, geste qui lui aurait permis de constater immédiatement que la malheureuse était étranglée, bâillonnée et enchaînée.

— J'ai cru, expliqua plus tard M. Goiran, que la femme dormait. Elle était tellement emmitouffée, de la tête aux pieds, que c'est seulement à ses chaussures que j'ai reconnu son sexe (*sic*). Mais, en remarquant sur le sol les débris d'une ampoule, j'ai pensé que la voyageuse avait pris un narcotique et j'ai conseillé à Veyrac d'avertir la gare.

Alors entra en scène le convoyeur Caccavelli et c'est lui qui, ayant constaté le crime à Beaulieu, alerta le chef de gare en criant :

— Il y a une femme morte dans le train !

La suite ?

A Monaco, les carabiniers montèrent dans le train, soulevèrent la couverture et déclarèrent :

— Cela regarde la police française.

A Menton enfin, à neuf heures, le wagon tragique ayant été conduit sur une voie de garage où les gendarmes attendaient, l'enquête commença, menée par les commissaires Guidicelli et Taburel.

Le corps de M^{me} Garola était allongé sur la banquette de droite, la tête du côté de la glace, les pieds côté couloir. Un mouchoir à carreaux bleus, marqué M, noué derrière la nuque, appuyait sur la bouche un tampon de gaze. Les lèvres étaient tuméfiées. Un peu de sang autour de la bouche. Un cache-nez faisait deux

— Un examen spécial nous a permis de constater qu'on ne saurait penser au viol. Et sa conclusion devait être confirmée par le D^r Beroud, le savant directeur du laboratoire de Marseille.

Crime crapuleux ?

Pourquoi ne pas, alors, avoir pris les bijoux ? Et pourquoi cette façon de tuer, ces complications du *kélène* (chlorure d'éthyle), des chaînes, etc.

C'était le mystère le plus complet.

ENQUÊTES ET CONTRE-ENQUÊTES Que de policiers s'occupèrent de l'affaire !

Après les enquêteurs mentonnais dont nous avons parlé plus haut, M. Léon Curty,

compte d'une nation étrangère, affiliée à la Cagoule.

On soupçonne un médecin niçois, subalterne du chef d'un parti politique de droite.

On soupçonne un brave retraité, qui voyageait dans le même train.

On soupçonna le beau-frère, M. Mergoux.

On parla de « Mafia » et de « Camorra ».

Et, finalement, on arrêta le contrôleur Marius Veyrac parce que M. Giacomoni, le juge d'instruction chargé de l'affaire, ayant repoussé et l'espionnage et la drogue, se voyait obligé de revenir à la première hypothèse : celle du crime sadique.

Plusieurs femmes prétendirent que le contrôleur du rapide 759, s'était livré devant elles à des gestes obscènes. L'une le reconnut, l'autre apporta une photographie soi-disant scabreuse où Veyrac jouait un rôle... qui n'est pas dévolu habituellement à un employé des chemins de fer.

Par contre, rien de probant.

M^e Torrès, le grand avocat parisien, s'en mêla. La presse aussi.

Et M. Giacomoni dut, à contre-cœur, faire mettre en liberté provisoire Marius Veyrac et rendre par la suite un non-lieu en ce qui concernait l'assassinat de M^{me} Garola.

Ce fut, après, l'époque des contre-enquêtes.

Car, puisqu'un crime avait été commis, il fallait bien qu'il y ait eu assassin.

Lequel ?

Malheureusement, on ne le sut jamais !

UNE TROUBLANTE AFFAIRE Le 2 mai dernier, une jeune femme se présentait, très

émue, au commissariat spécial de la gare d'Austerlitz, à Paris, et faisait la déposition suivante :

— Je me nomme Marie Favory, je suis vendeuse et je demeure 15, rue de Bondy. « Je revenais de Riom quand un individu est monté dans mon compartiment, à Bourges. J'étais seule. Il s'est allongé sur la banquette en face de moi. Peu après, je me suis endormie profondément. »

« Quand je me suis réveillée, en gare des Aubrais, mon compagnon de voyage avait disparu, ainsi que mon col de renard et mille francs placés dans mon sac à main. « J'avais la tête lourde et une odeur bizarre flottait autour de moi. »

Le commissaire demanda :

— Pendant votre sommeil, il ne vous a pas — comment dirai-je ? — violencée ?

— Non.

— Pas même... touchée ?

— Mes vêtements étaient en ordre.

Quelques jours plus tard, d'autres plaintes de ce genre parvenaient à M. Viale, commissaire divisionnaire à la gare d'Orsay :

M^{me} Léonine Gérard, qui tient un restaurant 150, avenue de Saint-Ouen, rencontre à la gare, le 14 avril, un inconnu qui monte dans le même compartiment qu'elle. Semblable histoire : elle s'endort et, lorsqu'elle s'éveille, c'est pour constater la disparition des quatre cents francs qu'elle avait sur elle. Elle aussi a la tête lourde.

Le 8 mai, M^{me} Fernande Dervans, de Laon, est dévalisée, sur la même ligne, de dix-huit cents francs, de deux bagues et d'un bracelet-montre. Odeur bizarre, là aussi.

Qui donc chloroforme et vole les voyageuses solitaires ?

Une habile enquête menée par le commissaire spécial Blanc et les inspecteurs Le Corre et Tremereau ne tarda pas à aboutir et le malfaiteur est arrêté :

Il s'agit d'un employé de la S. N. C. F., en congé de maladie depuis six mois, le nommé Eugène-Clément Luneau, domicilié à Paris, 15, boulevard Ney.

Est-ce lui l'assassin de M^{me} Garola, dévalisée, elle aussi ?

Eugène-Clément Luneau a un alibi.

QUELQUES CONFIDENCES J'ignore si l'alibi du nommé Eugène-Clément Luneau est solide.

Ce que je sais, par contre, c'est que ses victimes n'ont pas toujours dit la vérité en ce qui concerne l'état de leurs vêtements.

Et l'enquêteur qui m'apprit ce fait ajouta :

— Il n'y a pas que des honnêtes gens parmi les employés des chemins de fer.

— Que voulez-vous dire ?

— En principe, rien que de bons éléments. Malheureusement, parmis bons éléments, se sont glissés quelques brebis galeuses, comme Luneau, comme...

Il s'arrêta net.

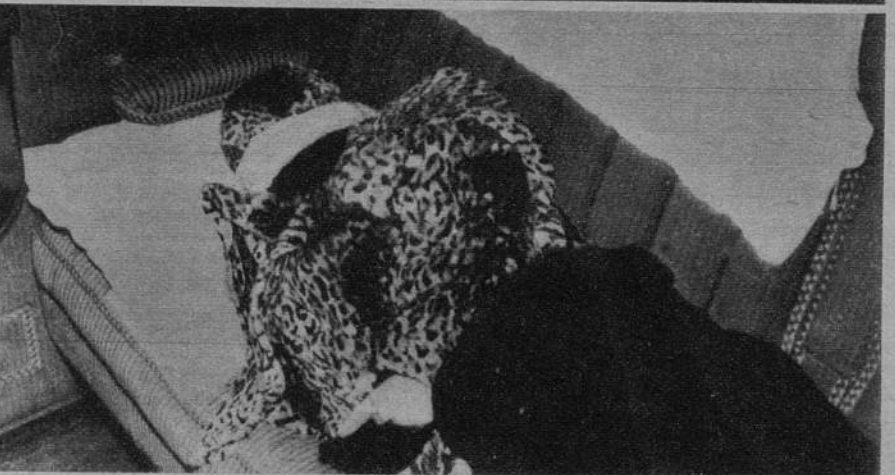
— Comme ?

— Je n'ai rien dit. Ou plutôt, j'étais en train de vous dire que Luneau n'est pas le seul à employer la méthode que vous savez pour obtenir argent et plaisir physique.

— Pourquoi si peu de plaintes ?

— Parce que les femmes n'osent pas. Crainte ? Gène ? Toutes ne sont pas dans une situation régulière, beaucoup craignent un scandale. Et puis, la pudeur joue un grand rôle dans ce genre d'affaires.

(Suite page 14.) GEORGES CHAPERON.



M^{me} Garola (en haut) et le cadavre tel qu'il fut découvert dans le compartiment fatal. (F. P.)

fois le tour du cou, noué très fortement. Enfin, les jambes et les bras sont liés avec des chaînes.

Dans le sac à main de la victime, pas d'argent, alors qu'elle était partie de Lyon avec sept ou huit cents francs. Par contre, on ne lui avait pas enlevé ses bijoux. Sa valise était ouverte, mais le linge était resté dans un ordre parfait.

Crime.

A ce sujet, il n'y avait aucun doute. Mais quel sorte de crime ?

Sadique ?

Crapuleux ?

Telles furent les deux premières hypothèses envisagées.

Crime sadique ?

Après avoir précisé que M^{me} Garola avait été suffoquée par du chlorure d'éthyle, le médecin légiste put affirmer :

alors chef de la Sûreté de Nice, commença la série des recherches.

Puis M. Martin, commissaire divisionnaire de la brigade mobile de Marseille, fut chargé de la direction des opérations.

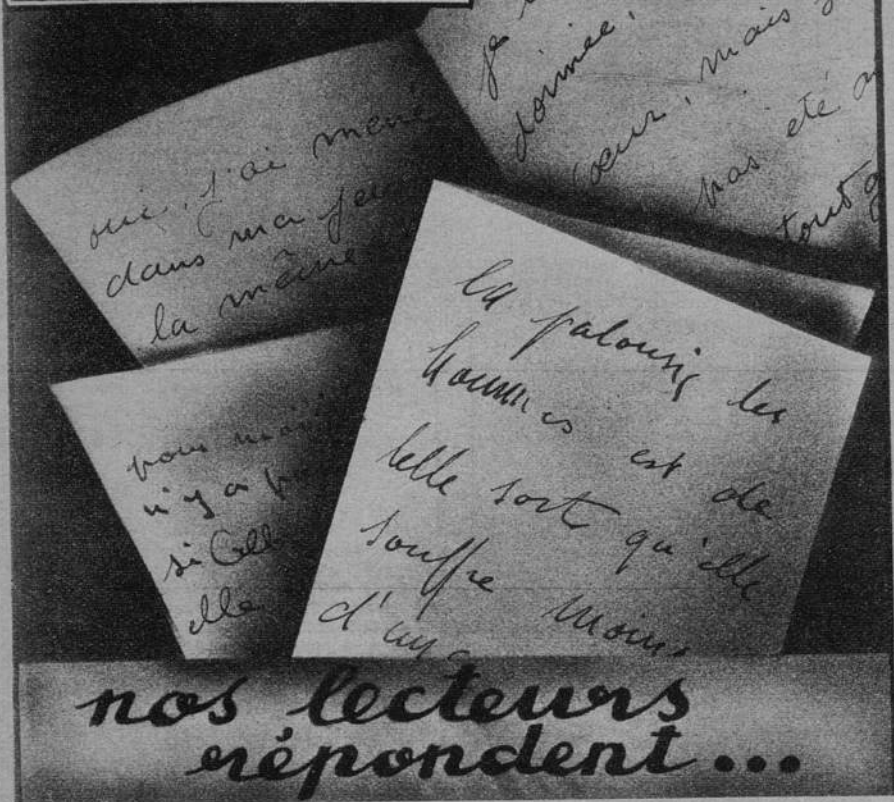
Et Paris, pour ne pas être en reste, dépêcha à Nice le commissaire Chennévier, tandis que le chef de la police lyonnaise agissait de son côté.

Pour débiter, les policiers furent à peu près unanimes à écarter les versions du crime sadique et du crime crapuleux. On a vu pourquoi.

C'est à ce moment que l'imagination entra en jeu :

M^{me} Garola ? Mais ce n'était pas seulement la jeune femme que l'on croyait, menant une vie normale. On la vit tour à tour trafiquante de stupéfiants, employée du Deuxième Bureau, espionne pour le

DRAMES RÉELS CONFESSIONS CONFIDENCES



nos lecteurs
répondent...

A LA SUITE de la publication dans notre numéro 444 de la confession d'une femme, POUR UN RAISER, nous avons reçu de nos lecteurs, et surtout de nos lectrices, un grand nombre de lettres. On se souvient que, dans cette confession véridique et sincère, celle qui signait « Alberte X... » posait une question bien troublante. Après une vie de débauche, cette jeune femme a fini par rencontrer un homme aimant et loyal qui s'offre à l'épouser. Mais il ignore le passé de celle qu'il aime. Doit-elle lui dire la vérité au risque de le perdre ? Doit-elle, au contraire, accepter le mariage en se taisant ?

Nous ne saurions citer toutes les réponses que nous avons reçues. Elles sont d'ailleurs fort dissemblables. Cependant, on peut noter que les lettres masculines sont à peu près toutes du même avis. Voici par exemple ce que nous écrit M. Ernest, V... de Lille :

Pour moi, il n'y a pas de doute : si Alberte aime sincèrement, elle doit dire la vérité à celui qui veut l'épouser. Il ne peut y avoir de vrai bonheur dans le mensonge. Tant pis si le risque est grand ! Il vaut la peine d'être couru et, si Jacques passe outre à cet aveu, c'est que c'est un grand cœur, un beau caractère. Alberte sera heureuse auprès de lui.

M. Robert M..., de Saumur, s'exprime à peu près de la même façon, mais il y ajoute cette remarque qui ne manque pas de prudence :

Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas. Qui sait si Alberte, s'étant mariée sans rien dire à Jacques, ne se trouvera pas, un jour, dans telle ou telle circonstance où son mari découvrira une partie de son passé. Et ce sera l'effondrement de leur amour, la rupture ou quelque drame plus atroce encore. Donc, sans contester, Alberte doit prendre les devants et parler.

Un voyageur de commerce qui signe L. G. nous envoie, au cours d'une longue lettre, ces remarques empreintes d'une étonnante générosité :

Il a été dit qu'il serait beaucoup pardonné à qui aurait beaucoup aimé. Le cœur de l'homme, entre tous de l'homme véritablement aimant, est le plus qualifié pour comprendre cet adage.

Il vous pardonnera sans réserve, sans réflexion, sans hésitation. Son affection pour vous ne fera que redoubler. Ne vous en étonnez pas. L'homme sincère, sentimental, aime la franchise par-dessus tout. Et ne croyez pas qu'il vous pardonnera par pitié. Non, ne vous y trompez pas : il obéira seulement à des sentiments naturels chez un homme de cœur. Alors seulement, vous pourrez goûter pleinement le bonheur d'aimer comme vous le méritez. Lorsqu'il pensera à votre confession, oh ! les premiers jours seulement, soyez-en sûre, il considérera les faits avec lucidité

et les classera pour toujours comme une mise au point définitive.

N'est-ce pas encourageant ? Ce doit être enfin un profond psychologue que M. Pierre D..., de Paris. Il nous écrit en effet :

La jalousie des hommes est de telle sorte qu'elle souffre moins d'un aveu avant la possession que d'un aveu postérieur. Alberte serait donc sage d'y conformer sa conduite.

M. I. B..., de Philippeville, est un philosophe qui se targue d'avoir beaucoup d'expérience des choses amoureuses. Il admire le noble caractère d'Alberte et la félicité de sa délicatesse. Mais il la supplie de garder son secret pour elle. Selon lui, Alberte doit avant tout se préoccuper de refaire sa vie. Seul l'avenir doit compter à ses yeux. Qu'elle n'avoue rien !

Quant aux lettres féminines, elles semblent plus nuancées et plus subtiles. Ainsi, de M^{me} Geneviève T..., de Bergerac :

A quoi bon détruire volontairement un bonheur qui s'offre enfin après tant d'années douloureuses ? Moi, à la place d'Alberte, je me taiserais et je m'efforcerais, en compensation de mon silence, de rendre mon mari aussi heureux que possible.

Vingt réponses de femme nous disent à peu près la même chose. Oh ! la dissimulation des filles d'Eve ! L'une d'elles précise que le cas d'Alberte est exactement le sien. (Remarquons pour notre part que, très fréquemment, des lectrices croient se reconnaître dans des récits contés dans les journaux.) Celle-ci, qui prend la précaution de ne pas signer, nous écrit :

Oui, j'ai mené dans ma jeunesse la même vie qu'Alberte. Comme elle, j'ai rencontré un homme qui m'a aimée sincèrement et que j'ai aimé tout de suite. Il m'a demandé ma main. Je la lui ai donnée, avec mon cœur, mais je n'ai pas été assez bête pour tout gâcher avec des confidences inutiles. D'ailleurs mon mari ne m'a rien demandé. Voici vingt ans que nous sommes très heureux ensemble.

Cependant, comme il faut une conclusion, qui sait si nous ne la trouverions pas dans la lettre que nous envoie M^{me} Jeanne C..., de Pacy-sur-Eure !

La vérité, nous dit-elle, se trouve la plupart du temps entre les deux extrêmes. Si j'étais à la place de la pauvre Alberte, j'avouerais à mon futur mari une partie de mon passé, mais pas mon passé tout entier. Je lui dirais comment j'ai été séduite, alors que j'étais une jeune fille aussi naïve que romanesque, mais je ne lui dirais pas la suite qui le ferait fuir. A mon avis, l'épreuve serait suffisante. Et puis, avec le temps, le reste, qui est inévitable, s'effacerait de mon esprit. Il serait bientôt comme s'il n'avait jamais été.

Voilà bien, direz-vous, une réponse de Normande ! Mais on sait que les Normands sont des gens pratiques et qui ne manquent pas de bon sens.

ON ACCUSE, ON PLAIDE, ON JUGE...

MA VOITURE EST AU COIN

M. Durand est fabricant d'installations pour dentistes, ses clients apprécient à tel point sa compétence professionnelle que parfois, ils lui demandent de venir lui-même procéder à l'aménagement du traditionnel fauteuil et de la roue tortionnaire, cette terreur des pauvres humains.

C'est ce que fit un matin, M. Dupont qui ouvrait, en banlieue, un cabinet dentaire.

Rendez-moi le service de m'aider à installer mon fauteuil et mes appareils ! demanda-t-il à M. Dupont, lequel acquiesça et partit avec son client dans la voiture de celui-ci.

Tous deux arrivés à destination montent le fauteuil et les autres appareils, puis le client dit au fabricant :

Cher monsieur, tandis que je cherche ici ce qui nous est nécessaire encore pour terminer votre travail, voulez-vous être assez aimable pour descendre et prendre dans l'auto ce que vous avez besoin pour placer la roue... La voiture est, vous le savez, au coin de la rue !

M. Durand descend, hésite un instant et se dirige vers la droite, au coin où est restée la voiture : il ouvre la portière, se penche et, parmi de nombreux paquets, tente de découvrir ce qu'il cherche lorsqu'une voix brutale l'interpelle :

Dites donc, vous, qu'est-ce que vous f...chez là dedans ?

Le fabricant, homme paisible que ce ton étonne, se retourne vers le passant au visage furieux qui l'a ainsi apostrophé et, calme, réplique :

Je ne vous connais pas, monsieur, et n'ai pas d'explications à vous donner !

Cette réponse a le don d'exaspérer l'autre qui, d'une poigne robuste, saisit M. Durand, déjà retourné à ses recherches, le sort sans douceur de la voiture et ponctue cette expulsion d'un coup de poing si violent sur la mâchoire de son adversaire qu'il lui casse deux dents.

Hurlant, saignant, le pauvre homme crie :

Au secours... au secours ! C'est un fou.

Ah, je suis fou ! Tiens... tiens... tiens...

Nouveaux coups de poing... Rassemblement... Agents... Commissariat !...

C'est un fou furieux qui m'a attaqué sans raison, se lamente M. Durand.

Sans raison, réplique l'agresseur, je l'ai trouvé fouillant dans ma voiture !

Votre voiture ? Mais c'est celle de mon ami et client Dupont.

Non, monsieur, c'est la mienne.

On s'explique, il y a eu erreur, voilà tout : le fabricant, ne connaissant pas la rue, s'est trompé de coin et a trouvé à l'opposé de l'endroit où stationnait la voiture de M. Dupont, une voiture semblable dans laquelle, en toute bonne foi, il cherchait ses instruments lors de l'arrivée du légitime propriétaire, furieux de découvrir cet inconnu dans sa voiture.

On conçoit, déclarait l'autre jour, M^{re} Gérard Strauss, le mécontentement de ce propriétaire, mais on ne maltraite pas ainsi un pauvre homme coupable seulement d'une erreur.

M. Durand, qui, dans un sourire empreint d'une rétrospective amertume, découvre deux dents neuves faites par ses propres soins, conte la scène et s'élève contre la brutalité du monsieur au coup de poing rapide que défend M^{re} Letrange.

Finalement, la dix-septième Chambre correctionnelle a condamné l'irascible automobiliste à cinquante francs d'amende et cinq cents francs de dommages-intérêts vis-à-vis de M. Durand : celui-ci examinera avec soin, à l'avenir, une voiture avant d'y pénétrer.

SYLVIA RISSER.

LE YACHT DE LA DAME DE PIQUE

Épilogue parisien d'une affaire franco-américaine. Trois hommes, très bien, ma foi ! de tournure séduisante, races, pourrait-on dire, occupent le box des prévenus.

M. le président a procédé à leur interrogatoire d'identité. Il a affaire à deux « fils de famille » et à un chevalier d'industrie de la race des « philosophes ». Ce qui est reproché au trio d'après les conclusions du ministère public, nous allons l'apprendre.

Au printemps de l'année 1935, expose le magistrat qui paraît connaître le dossier à fond, une revue éditée par les soins d'une agence de voyage et répandue gratuitement dans les cercles, sur les navires et jusque dans les wagons des grandes rapides, publiait un article qui retint l'attention vigilante de la section du Parquet chargée du contrôle de la presse. C'était un appel aux jeunes gens fortunés que pouvait tenter l'Aventure... avec un grand A... Il était dit dans cette chro-

nique... suspecte qu'un gentilhomme de vieille souche, et victime des caprices de la Dame de Pique, au point d'avoir laissé sur les tapis verts presque tout son avoir, s'était décidé à réaliser les débris de sa fortune, à vendre ses derniers lopins de terre afin de mettre debout une expédition dans les mers lointaines. Il s'adressait à tous les désœuvrés, à tous les inutiles, pourvu qu'ils fussent en possession d'une cinquantaine de milliers de francs, et leur proposait de participer à son voyage « sur les bords mystérieux du monde occidental ». D'après ses dires, l'organisateur possédait de précieuses indications sur certains gisements d'or et même de diamants, dont il évitait par ailleurs, d'indiquer la position exacte.

Quarante « collaborateurs » au maximum et pourvus des fonds stipulés seraient acceptés et inscrits dans l'ordre de demandes reçues ayant une date précise.

En moins de trois semaines, le nombre des participants réclamés se trouva, paraît-il, atteint, voire dépassé. Il semble même que plusieurs des premiers postulants furent éliminés pour faire place à des retardataires plus riches, Américains du Sud et du Nord.

L'adresse donnée par le promoteur était celle d'un bureau que la police, chargée tardivement d'une enquête, découvrit abandonné et vide lorsqu'elle put effectuer une perquisition avec les pouvoirs nécessaires.

Le vapeur frété par le pseudo-baron Yves de la Grapière, nom supposé, quitta Southampton le 11 juillet. En plein océan, les passagers eurent la surprise de voir apparaître sur le pont une demi-douzaine de jeunes et jolies femmes, dont l'une arborait à tire indicatif, sans doute, un costume extra-léger, ultra-réduit et prêt à le devenir plus encore... pour les besoins de la cause du promoteur.

Passons sur les premières péripéties du voyage. Il en est de gaies et plus encore de scabreuses. Au second soir, tout le monde ayant fait connaissance, l'organisateur (que nous voyons ici entre deux de ses complices) montra des plans, des cartes. Il parla avec abondance des trésors que l'on ne manquerait pas de rencontrer sur une côte jusqu'à présent ignorée des navigateurs et que le hasard lui avait fait découvrir. Personne n'apporta d'objections, la confiance régnait totale, aveugle.

Le sieur de la Grapière en profita alors pour exhiber d'autres cartes, par paquets de cinquante-deux, celles-là. Et, avec la complicité d'un certain Dumayon, devenu introuvable, et des deux prévenus qui l'entourent aujourd'hui, en moins de cinq semaines, il raffla à ses trop crédules passagers tout l'argent dont ils s'étaient munis... sur sa demande.

Le plus grand nombre d'entre ces infortunés dut être rapatrié par les soins de notre consul de Bahia, où le yacht, baptisé par les enquêteurs *La Dame de Pique*, fit une escale assez longue pour se débarrasser des décaies, et suffisamment courte pour ne pas être retenu par la police du port...

Ce n'est qu'au mois de novembre suivant qu'il fut possible de noter le passage du principal bénéficiaire de cette vaste escroquerie. Arrêté à San Francisco, il est condamné là-bas à une peine d'un an de réclusion, puis extradé... Entre temps, les nommés : Paul-Albert Frickmann et George Smens tombent dans les filets de notre police.

Ils devront répondre aujourd'hui de leur complicité... Certains détails, exceptionnellement graveleux sur la vie à bord de la *Dame de Pique* ayant dû être évoqués par différents témoins, le huis clos est prononcé.

Et l'on apprend, en fin d'audience, que l'organisateur de la partie monstre s'en tire avec trois ans de prison, ses collègues, chacun avec treize mois.

J. G.

IMAGES D'UN DRAME

Solution du problème policier posé page 3.

Enquête pour une ombre

Henry ment lorsqu'il dit que son oncle est sorti à 1 heure. Il l'a tué et a transporté le cadavre, maquillant ainsi son crime en suicide. Jean Monod vivait encore vers 15 h. 30... La preuve : l'ombre du vase qui se trouve à droite de la porte atteint le bas des marches exactement au même point dans les clichés 2 et 7. Il était donc la même heure lorsque les deux photos ont été prises, soit environ 15 h. 30. Henry a menti, a tué son oncle pour s'approprier sa fortune et ne tardera pas à avouer.

(De notre envoyé spécial.)

L'AGENT de police Louis Briard rentrait chez lui...

Il était un peu moins de deux heures du matin et les passants se faisaient rares sur les trottoirs du boulevard Raimbaldi : quelques amateurs de cinéma qui avaient voulu, avant que de regagner leurs logis, manger une choucroute ou une assiette anglaise.

L'obscurité, la nuit, le silence... Et puis, brusquement, six claquements secs, six détonations.

— Oh, oh !
L'agent de police Louis Briard se précipita dans la direction d'où venaient les détonations et vit alors un homme, plié en deux, titubant, monter dans un taxi, accompagné de trois personnages.

L'un de ceux-ci ordonna :
— A l'hôpital Saint-Roch.

— Mais...
— Il n'y a pas de mais ! Allez où l'on vous dit.

Devant l'attitude menaçante de ses « clients », le chauffeur, M. Maurice Rolando, obéit.

La scène tragique venait de se dérouler devant la « Brasserie des Sports », 31, boulevard Raimbaldi, établissement tenu par M. Nicolas Bellone.

— Que s'est-il donc passé ? demande l'agent Briard au tenancier.

— Où ?
— Devant chez vous, à l'instant.

M. Bellone, qui lit tranquillement son journal, s'étonne :

— Que voulez-vous qu'il y ait eu ?
— Les coups de feu, le blessé...

Stupéfaction !
— Des coups de feu ? Nous avons bien entendu du bruit, mais nous avons cru qu'il s'agissait d'un moteur d'automobile qui avait des ratés.

Devant le mutisme du débitant, le gardien de la paix décida d'alerter la Direction de la police d'Etat pour que l'on aille à l'hôpital Saint-Roch « recueillir » les gens qu'il avait vus monter dans le taxi en compagnie du blessé.

Grâce à cette initiative, les représentants de l'ordre ne tardaient pas à entrer en relation avec les nommés Antoine Baldacci, né en 1908, à Péri (Corse), se disant barman, demeurant 46, boulevard de l'Impératrice-de-Russie ; Jean Gasparri, dit « Jeannot », né le 16 août 1912, à Bastia, assureur en chômage, 23, rue de Paris ; Marius Coutherno, né à Nice, en 1908, garçon de café.

Tous trois s'apprêtaient à quitter discrètement l'hôpital. Discrètement...

La loi du silence...

Nos lecteurs auront déjà compris :

En fait, il s'agissait d'un drame du « milieu ».

Et quelle difficulté pour les policiers chargés de l'enquête !

La loi du silence...

* *

Lorsque M. Soret, commissaire de l'arrondissement, arriva sur les lieux, prévenu par l'agent Briard, il ne trouva que bouches fermées et oreilles closes :

— Vous n'avez rien vu ?
— Non !

— Vous n'avez rien entendu ?
— Non !

« Non, » toujours « non ».

A en désespérer !

— Alors ?
— Je ne sais rien.

— Et vous ?
— Moi non plus.

Finalement, Antoine Baldacci — dont l'inspecteur Lanselle me disait que son casier judiciaire n'était certainement point vierge — finalement Antoine Baldacci se décidait à parler.

Mais très mollement.

— Vous savez quelque chose ?
— Peut-être.

— Racontez.

— A Nice depuis une vingtaine de jours, je suis passé l'autre soir, vers 22 heures, à la brasserie des Sportifs, où je rencontrais Gasparri.

« Je ne me souviens pas si René Adam, que je connaissais vaguement, se trouvait dans la salle.

« Avec mon ami, je me rendis dans un établissement de spectacles. C'est en revenant, vers 2 heures, de ce théâtre, que nous entendîmes plusieurs détonations.

« A notre grande surprise, dans le boulevard Raimbaldi, nous vîmes venir vers nous, courbé en deux, Adam. Le voyant blessé, nous l'avons accompagné à l'hôpital. »

Jean Gasparri fit une déclaration identique.

Et le troisième témoin également.

On n'avait rien vu, on n'avait rien entendu.

La loi du silence...

* *

Ainsi, beaucoup de gens avaient assisté à l'explication, mais aucun d'eux ne pouvait fournir le moindre détail susceptible d'orienter utilement l'enquête.

— Je n'ai rien vu.

— Je n'ai rien entendu.

Silence !... On tue !...

Telles furent les réponses faites à M. Romeyer, le distingué chef de la sûreté nicoise lorsque celui-ci arriva sur les lieux, accompagné des inspecteurs Lanselle, Gros et Moschetti.

Tout au plus M. Romeyer réussit-il à « engager conversation » avec le patron du café, Nicolas Bellone, qui, comme il l'avait fait précédemment avec M. Soret, joua le parfait étonnement :

— Comment ! Il y a eu un drame ici ?

Pas possible ! On a tiré des coups de revolver ? Pourtant, monsieur le commissaire, lorsque nous avons entendu des détonations, nous avons cru qu'il s'agissait d'un moteur qui avait des ratés.

« Nous en avons même fait la remarque. »

« Mais c'est tout ce que je puis vous dire. »

En fait de ratés d'un moteur, il s'agissait d'un assassinat.

Pendant ce temps, à l'hôpital Saint-Roch, le Dr Jean-Paul Grinda, l'éminent

quelque chose à la terrasse de la « Brasserie des Sports ».

En effet, sur le trottoir et dans le ruisseau, trois douilles de revolver ; sous un guéridon, deux autres ; toutes du calibre 7mm,35. Mieux, un fauteuil avait eu un pied traversé par une balle.

Et, à en croire M. Nicolas Bellone, il ne s'était rien passé près de chez lui !

Loi du silence, que de mensonges on peut dire en ton nom...

* *

Il faut ici ouvrir une parenthèse pour insister sur le peu de chances qu'ont, en général, les magistrats et les policiers de mener à bien de pareilles investigations. Comme on l'a vu plus haut, personne n'a rien vu, rien entendu ; en outre, la plupart du temps, les individus mêlés à ce genre de drame n'ont point de famille dans la ville

ATTENTAT EN ANGLETERRE



Tandis que des bombes explosent un peu partout en Angleterre, un attentat d'un genre plus particulier a été commis à Londres : un Australien, Gerard Read, a tiré un coup de fusil sur la voiture de la duchesse de Kent. Celle-ci n'a pas été atteinte. A gauche, la duchesse de Kent. A droite : Read (au centre) est emmené au commissariat. (Safara.)

chirurgien, essayait vainement d'arracher à la mort celui qui avait été abattu.

Il s'agissait de René Adam, dit « Albert », né le 24 octobre 1906 à Larba (Algérie), demeurant 10, boulevard de Cessole à Nice, se disant pâtissier, mais se livrant, en réalité, à un vagabondage que la loi française qualifie de « spécial ».

Une balle l'avait atteint au genou droit, une autre à la cuisse droite ; deux autres projectiles lui avaient perforé l'intestin en quinze endroits !

La mort de la victime ne devait pas tarder.

Ici, une question se pose :

Avant de décéder, René Adam, dit « Albert », parla-t-il ? Prononça-t-il le nom de ceux qui l'avaient attaqué ? D'aucuns prétendent que oui. Pour notre part, nous ne le croyons point.

La loi du silence...

Donc, l'enquête commençait.

Et quelle enquête !

Un autre témoin, M. Paul Petarelli, né le 25 août 1917 à Carnoules, demeurant 8, rue de la Terrasse fut entendu : lui aussi avait perçu des « ratés », mais ne s'était pas dérangé.

Un second, M. Maurice Longuet, né le 6 mai 1909, à Saint-Denis, machiniste dans un théâtre de la ville, actuellement sans travail, habitant un hôtel du passage Martin, était assis à la terrasse du café tenu par M. Bellone : rien vu, rien entendu !

Par contre, M. Fernand Monteux, né le 25 février 1920, à Cannes, vendeur dans un grand magasin, demeurant Palais Joffre, avenue Fragonard, déclara :

— Revenant du cinéma, j'aperçus un groupe de quatre ou cinq hommes qui discutaient avec violence devant le café en question ; à peine les avais-je dépassés que j'entendis plusieurs détonations ; je me retournai et vis un homme, plié en deux, qui se dirigeait vers la chaussée tandis que ses compagnons s'enfuyaient dans différentes directions.

Ce qui infirmait tous les autres témoignages.

Les constatations matérielles devaient d'ailleurs, elles aussi, fournir la preuve que, malgré l'apparente tranquillité de M. Bellone et de ses clients, il s'était bien passé

où ils demeurent et leurs « épouses » sont de malheureuses filles soumises qui ne peuvent que respecter la consigne.

Voilà pourquoi, lorsqu'ils n'ont point « d'indicateurs », les représentants de l'ordre se trouvent maintes fois obligés d'enregistrer un échec.

Ici, il n'en fut pas de même.

LES FAITS Car l'enquête habile des policiers nicois devait rapidement permettre de reconstituer le drame, ainsi qu'on va le voir.

Voici les faits :

Il est à peu près 23 heures. A la terrasse de la « Brasserie des Sports », quatre hommes sont attablés, qui se nomment Antoine Baldacci, Jean Gasparri, Maurice Longuet et Paul Petarelli.

A deux mètres d'eux, un autre client, René Adam.

Au bar, le patron lit le journal.

Un peu plus tard, arrivent en auto les nommés Urbain Lazare, Albert Giaume, dont la famille demeure 90, route de Turin, mais dont le domicile personnel varie assez souvent — il a demeuré dernièrement 13, rue Trachel, 101, boulevard de Cessole, — et Louis Sinagoga, dit « le Frisé », dit également « le Moro », demeurant 3, rue Alfred-Binet.

Les deux hommes demeurent dans le café jusque vers minuit 15.

A ce moment, Louis Sinagoga part.

Revenant à pied, il rencontre boulevard Raimbaldi, Giaume, qui vient de quitter le café.

En sa compagnie, il y retourne.

S'approchant de la table où est assis Adam, Giaume lui dit :

— Viens un instant, j'ai deux mots à te dire.

Les deux hommes font quelques pas dans la rue Saint-Siagre.

On entend alors Giaume dire :

— Alors tu crois que je t'ai fait ce coup-là ?

L'autre lui répond sèchement :

— Je ne m'amuse pas avec ce truc-là.

Cinq ou six coups de feu éclatent aussitôt.

Plié en deux, René Adam se tient douloureusement le ventre.

A toutes jambes, Giaume fuit dans la rue Saint-Siagre tandis que, devant la tournure que prennent les événements, Louis Sinagoga juge plus prudent de déguerpir par le boulevard Raimbaldi.

On connaît la suite.

* *

En fait, quelques heures de recherche seulement suffirent et, bientôt, l'inspecteur-chef Gros et les inspecteurs Lanselle et Moschetti arrêtaient la plupart des protagonistes de la tragédie :

Louis Sinagoga, Jean Gasparri, dit « Jeannot », Antoine Baldacci.

Tous trois comparaissaient devant le juge d'instruction chargé de l'affaire et tous trois, avec un ensemble touchant, répondaient :

— Nous ne savons rien, absolument rien.

La plaisanterie continuait.

— Et Giaume, le connaissez-vous ?
— Non.

— Et Adam ?
— Non.

— Alors, que faisiez-vous avec eux ?
— On était là, par hasard...

Lorsque les policiers se rendirent chez la mère d'Urbain Giaume, route de Turin, la vieille femme déclara qu'elle n'avait pas vu son fils depuis plusieurs jours et qu'elle n'était au courant de rien. Elle murmura, cependant :

— C'est un brave garçon, vous savez, un brave garçon, incapable de faire du mal à une mouche.

A quoi bon insister, devant le mutisme d'une mère ?

— Merci, madame.

La maîtresse du meurtrier, Benoîte Costa, surnommée « la belle Suzy », n'eut pas, de la part des enquêteurs, la même marque de mansuétude. A la question qui le concernait : « Où est-il ? », elle eut le tort de prétendre qu'elle le connaissait à peine, qu'il ne représentait pour elle qu'une liaison passagère, qu'il lui avait fixé un vague rendez-vous pour un jour prochain, etc., ce qui eut le don de faire sourire M. Romeyer et ses collaborateurs qui mirent aussitôt Benoîte Costa à la disposition du magistrat instructeur.

— Je ne sais rien, absolument rien.

Une autre femme, Marie Michel, fille soumise également et maîtresse de Baldacci, se soumit à la règle :

— Je ne sais absolument rien, rien de rien.

Elle aussi fut placée sous mandat de dépôt.

Ce qui faisait un total de cinq arrestations.

Antoine Baldacci, Jean Gasparri, Louis Sinagoga, Benoîte Costa et Marie Michel.

Mais deux problèmes restaient à résoudre :

Pourquoi avait-on tué ?

Qu'était devenu l'assassin ?

Le mobile du crime, à l'heure où nous écrivons ces lignes, reste encore bien incertain. On peut cependant supposer que René Adam ne s'était pas montré d'une correction parfaite au cours d'une partie de cartes. On peut aussi — hypothèse plus audacieuse — imaginer une rivalité amoureuse.

Nous penchons pour la première version.

Quant à l'assassin, nous pouvons affirmer qu'après avoir été jusqu'à Marseille où il comptait trouver un refuge auprès de ses « semblables », il fut obligé de repartir, ayant été jugé indigne de recevoir l'aide et l'accueil dont il avait besoin.

Pourquoi ?

— Parce que, nous disait un inspecteur, c'est un garçon peu intéressant, même pas pour ceux de son espèce.

— Et où est-il ?
— Pas loin.

— Mais encore ?
— A Nice, peut-être.

— Vous l'aurez ?
— Nous l'aurons.

Ce qu'on n'aura pas, c'est la vérité concernant l'affaire, toute la vérité.

La loi du silence...

GEO GUASCO.

Sait-on qui a tué, involontairement, M^{me} Garola ?

(Suite de la page 12.)

— Votre avis sur l'affaire Garola ?

— Ça...

— Allé-y.

— On n'avait pas l'intention de l'assassiner.

Bravo !

Souvenez-vous, amis lecteurs, que j'ai toujours affirmé, ici, qu'il s'agissait d'un meurtre accidentel.

En effet, on ne tue pas au kéïène alors que le poignard est si pratique, parce que le kéïène ne tue pas toujours.

Tentative crapuleuse ? Soit.

Assassinat ? Non.

Tel est mon humble avis...

...Et celui de l'enquêteur qui m'a prié de taire son nom et qui connaît, assure-t-il, le nom du meurtrier involontaire de la malheureuse M^{me} Garola.

G. C.

La double énigme de Singapour

(Suite de la page 7.)

il avait un air d'énergie qui ne laissait pas craindre le même avatar que la veille.

A tout hasard, Crapotte redemanda Oye au téléphone. A sa grande surprise, on lui répondit que le riche Chinois s'était embarqué, le matin même, sur le *Plancius*, de la K. P. M., pour Sumatra.

C'était justement un vendredi, jour de repos musulman. Ali ben Darouf l'expliqua au propriétaire de la boutique dont il occupait un modeste coin, et il disparut avant midi, pour aller prier à la mosquée malaise.

A deux heures, un Afghan bon teint se promenait dans la ville, gilet ouvert, turban dénoué dans le dos, bâton à la main. Le teint safrané et la petite moustache noire changeaient complètement la physionomie de Crapotte. Il musa aux devantures, s'intéressa, comme les indigènes, aux plus laides babioles européennes et ne s'approcha qu'à l'heure convenue du lieu de rendez-vous.

Il vit arriver le Père Lefèvre, casqué, portant des lunettes jaunes.

Ils se saluèrent et s'arrêtèrent. Ils se trouvaient exactement devant la porte de la pharmacie. De l'autre côté de la rue, quelques Chinois pauvres s'adossaient aux piliers des arcades.

Bonne précaution, ces lunettes, dit le Père. Les espions ne pourront voir où vont mes yeux. Tournez carrément le dos à la pharmacie. Si par hasard ils se méfiaient de vous, ils verront que vous ne vous inquiétez pas de ce qui se passe à l'intérieur. Quant à moi, tout le monde me connaît. Personne ne me prendra pour un détective.

Assoupi, mais fidèle, James, sans clientèle, sommeillait dans un angle.

D'où je suis, je vois très bien le miroir, annonça encore le prêtre, au cours d'une conversation et de discours sans fin, où il parlait des choses les plus diverses, sautant de la crise caoutchoutière à la construction d'une église et à la récolte de bananes.

Tout à coup, il prévint son compagnon.

Ne faites plus attention à ce que je dirai. Je ne le saurais pas moi-même.

Vous avez vu quelque chose ?

Oui... Un signe est apparu sur le miroir... Un signe que je ne comprends pas, qui est sans doute une convention de ralliement, d'avertissement...

Il parla pendant dix minutes. Des mots sans suite. Il les répétait. Son esprit était ailleurs. Mais sa voix changeait. Crapotte observa qu'elle devenait basse et qu'elle tremblait un peu.

Au revoir, fit tout à coup le Père. Venez dans une demi-heure à l'évêché. Là-bas. Je vous expliquerai... Ici, c'est impossible.

Un seul mot : grave ?

Oui. Grave...

Ils se séparèrent. Crapotte disposait d'une demi-heure. Il entra dans la pharmacie, demanda une potion, attendit quelques minutes.

En partant, il savait d'où venaient les rayons lumineux que James n'avait jamais remarqués. Il avait repéré le petit trou du plafond qui les envoyait vers le miroir.

Il tenait une grande partie du secret, et, vingt minutes plus tard, le Père Lefèvre lui apprendrait le reste.

Il fallait à tout prix savoir qui habitait l'étage de la pharmacie. L'entrée se trouvait dans la ruelle perpendiculaire, dont la maison formait l'angle. Crapotte songeait, tout en regardant la porte, lorsqu'il vit celle-ci s'ouvrir. Un Chinois, très bien vêtu, sortit et la referma avec la clef.

Ce Chinois prit un pousse, dans la *South Bridge Road*. L'Afghan en prit un autre, de seconde classe, ce qui paraissait moins singulier.

Le Chinois traversa le nouveau pont, entra dans la ville jaune.

Pourvu qu'il ne me mène pas trop loin, pensa Crapotte. Il ne me reste qu'un quart d'heure, si je veux être exact au rendez-vous.

Celui qu'il suivait ne s'engageait pas dans les ruelles. Il suivait l'artère large qui traverse toute la cité chinoise et conduit au bout du port, vers les quais d'embarquement des grands paquebots. Tout à coup, il toucha l'épaule du tireur, qui vira aussitôt.

Tiens ! Tiens ! pensa Crapotte. Voilà qui est bizarre. De ce côté, il ne peut s'arrêter que devant la *Central Police Station*.

En effet, le Chinois sautait du rickshaw, jetait quelques cents au tireur et disparaissait sous le porche, en homme qui se sent chez lui.

Crapotte descendit à son tour, s'approcha d'un marin malais de planton.

Je connais le monsieur chinois qui vient d'entrer, dit-il. Qui est-ce ?

Non. Tu ne le connais pas, répondit le Malais en tripotant l'ongle de son orteil. Les Afghans n'ont pas affaire aux Chinois.

Mais qui est-ce ?

Le chef de toutes les Affaires chinoises, au service de la Sûreté, des Passeports et des Affaires criminelles.

Non... Alors, je ne le connais pas, répondit Crapotte.

Je le savais bien.

L'Afghan reprit son rickshaw et se fit conduire à l'évêché.

Bigre ! Voilà qui se complique... pensait-il. Le chef des Affaires chinoises à la Sûreté, aux Passeports, et aux Affaires criminelles ? Qu'est-ce qu'il peut bien être dans la machination ? Chef de bande ? Détective lui-même ?... Je préférerais chef de bande !...

Il arrivait devant l'église catholique. Il traversa le jardin et pénétra dans l'évêché.

(A suivre.)

E. R.

EN VOUS ABONNANT A
"POLICE-MAGAZINE"
vous aurez droit à une
SUPERBE PRIME gratuite

AUJOURD'HUI PARAÎT



50 cmes le Numéro



CHIROLOGIE SCIENTIFIQUE

Basée sur des milliers d'expériences, la Chiromancie scientifique vous donnera de précieux conseils pour votre santé, vos activités et votre vie sentimentale.

Une méthode nouvelle de prise d'empreintes vous permet de consulter à distance avec autant de précision qu'en présence du chiromancien.

Demandez dès aujourd'hui notre Brochure à
L'Institut de CHIROLOGIE SCIENTIFIQUE
171, rue du Faubourg-Poissonnière, PARIS (9^e)
ENVOI FRANCO CONTRE 1 fr. 80 EN TIMBRES

A la recherche d'un Héritier

Les chiens tirant le traîneau de John Stewbridge s'arrêtèrent soudain. Le trappeur regarda au loin : un traîneau était immobilisé dans la neige.

Cela se passait, il y a trente-huit ans, dans l'immense province de Yukon, au Canada, au delà du cercle polaire.

Stewbridge dirigea son traîneau vers l'inconnu perdu dans le désert glacial. L'homme avait creusé un trou dans la neige et s'y était enveloppé d'un sac. Les deux derniers chiens de son attelage hurlaient doucement près de lui et on avait mangé les autres. L'homme avait la fièvre. Stewbridge le chargea sur son traîneau, y attela les deux bêtes et partit vers Dawson City, la capitale de la province.

L'homme ne s'y rétablit qu'au bout de deux mois.

Qui m'a sauvé la vie ? demanda-t-il au personnel de l'hôpital.

Un trappeur nommé Joel Harrison. Il est parti vers le nord, mais, dans quatre ou cinq mois, il sera de nouveau ici.

Je ne peux pas l'attendre, je dois rentrer aux États-Unis y gagner ma vie. N'ayant pour tout bien que cette bague, je vous la laisse, et vous la remettrez à mon sauveur.

C'est aux États-Unis que Stewbridge fit fortune dans l'industrie du phonographe. Il se maria, eut des enfants, mais oublia si peu Harrison qu'il se mit à le rechercher en lui lançant des appels dans la presse. Ce fut en vain et Stewbridge devait mourir sans l'avoir vu, l'ayant fait cependant, lui ou ses descendants, héritiers d'un quart de son immense fortune. Aucun généalogiste ne découvrit le trappeur.

Or, la veuve, la fille, — Miss Mae — le fils et la bru de Stewbridge se rendirent dernièrement en Europe où, dans un casino de la Côte d'Azur, ils firent connaissance du comte Arisi, un jeune Italien fort distingué. Attirée, comme tous les Américains, par l'éclat des vieux titres nobiliaires, la famille Stewbridge fit son familier d'Arisi dont les fiançailles avec Miss Mae ne tardèrent pas à être rendues publiques.

On venait de fixer la date du mariage quand, un beau jour, deux hommes s'approchèrent du comte et lui mirent la main à l'épaule :

— Police Judiciaire ! Suivez-nous, Arisi-Harrison.

Le faux comte était un vrai voleur et rat d'hôtel, Fred Joel Harrison, dit Arisi.

Quand les Stewbridge apprirent cette nouvelle, ils furent d'abord abasourdis, mais le jeune Stewbridge se demanda soudain si ce malfaiteur n'était pas le fils du sauveur de son père.

On apprit alors que Joel Harrison avait quitté le Canada deux ans après la rencontre avec Stewbridge, qu'il avait épousé, à New-York une Italienne avec laquelle, dégoûté du nouveau monde, il était allé vivre à Naples. Resté tôt orphelin, sans ressources, le fils Harrison, ou, à l'italienne Arisi, tourna mal et devint voleur.

Après avoir fait un an de prison, Harrison alla vivre dans les palaces, en millionnaire qu'il était devenu. Et il ne redouta rien tant que les rats d'hôtel. Quant à Mae Stewbridge, elle épousa quand même un comte, un authentique comte du Pape.

ANDRÉ-G. BLOCK.

PAGÉOL

tarit la blennorrhagie, assouplit la prostate, décongestionne et cicatrise les muqueuses des voies urinaires.

Communication

à l'Académie de Médecine.

Toutes pharmacies ou Ets Chatelain, 2, Rue de Valenciennes, Paris.

LES NOUVEAUX ARTICLES D'HYGIENE "INVISIBLES"



EN PUR "LATEX" AMÉRICAIN GARANTIS 5 ANS

sont

absolument

Indéchirables !

N°	Désignation. Qualité.	la Dz	les 3 Dz
100	IVOIRE, fin.....	16 ^{fr.}	45 ^{fr.}
101	VELOUTÉ, extra-fin....	18	51
104	PELURE, superfin.....	24	69
114	LATEX, invisible.....	28	78
106	SOIE CHAIR, lavable....	35	99

Il n'est jamais envoyé moins d'une Dz du même N°

RECOMMANDÉ : le n° 114 « LATEX » invisible, d'une extrême finesse, mais indéchirable, et le n° 106 « SOIE CHAIR » lavable (sécurité).

CATALOGUE illustré en couleur (20 pages de photos) de tous articles intimes pour dames et messieurs avec renseignements et prix.

ENVOIS rapides, recommandés en boîtes cachetées, sans aucune marque extérieure. (Discretion absolue garantie.)

PORT : France et Colonies : 2 fr. Etranger : 5 fr. Contre remboursement (sauf étranger) : 3 fr. PAIEMENTS : par mandats-poste à la maison.

BELLARD - P. THILLIEZ
HYGIENE

55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e

Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 à 19 heures (vente discrète). Même maison : 24, Faug. Montmartre (boul.).

POLICE-MAGAZINE

Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R.C.Seine 64-345.

Le Gérant : A. BESNARD.

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

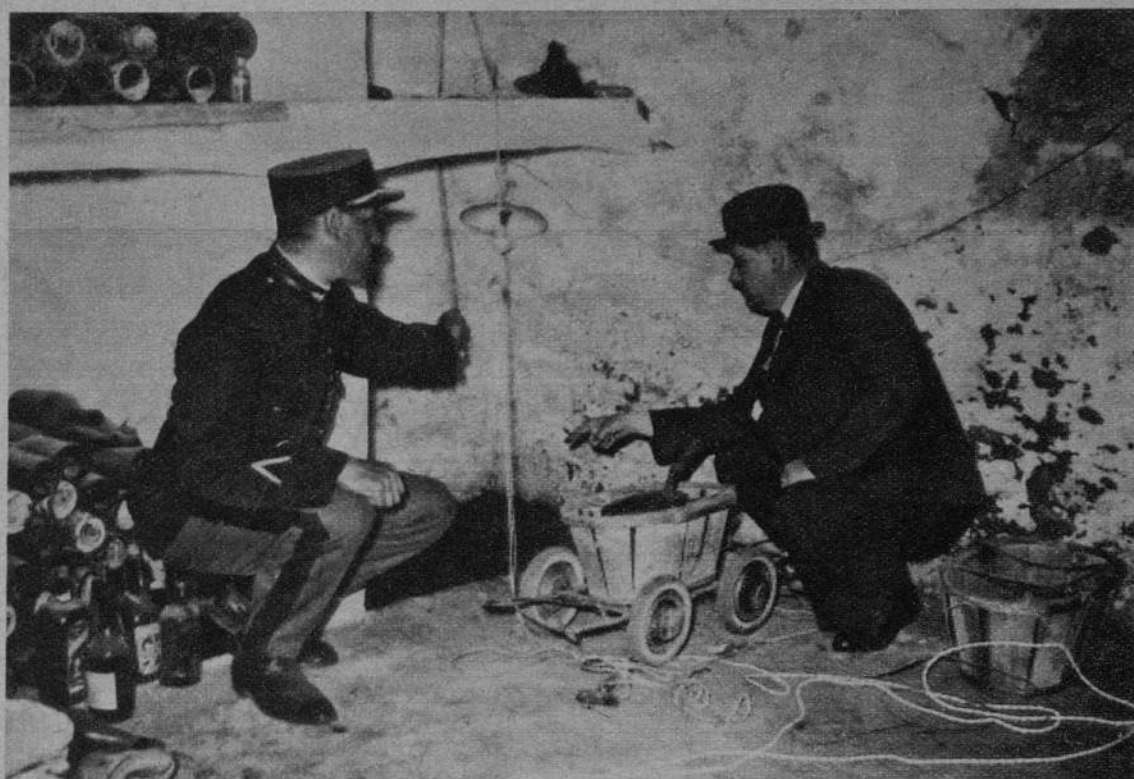
FRANCE...	Un an (avec prime) ...	75 fr.
	Un an (sans prime) ...	60 fr.
	Six mois (sans prime) ...	35 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	73 fr.
	Six mois ...	37.50

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 11 fr. pour un an et 5 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

3642-6-39. — IMP. CRÉTÉ, CORBEIL (S.-ET-O.)

POLICE MAGAZINE



Au mont de Peruwelz, près Valenciennes, à deux pas de la frontière belge, une propriété louée par une chanteuse espagnole, Carmen Olivares, son ami R. Monteyne et l'artiste-peintre Violette Presproeck, comportait un souterrain fort bien agencé, avec rails, wagonnets Decauville et installation électrique, qui arrivait en Belgique. Du tabac, des stupéfiants, des documents intéressant la défense passive passaient par cette voie en France. *A gauche* : L'entrée du souterrain dans une cave. — *Au-dessous* : La maison louée par les trois complices. — *En bas* : R. Monteyne essaie de soustraire son visage aux photographes. — *Ci-dessus* : Dans le souterrain, un des wagonnets utilisés pour le trafic. (F. P.)



Près Bordeaux, à Laurey, Isnal Bertruc, cultivateur, 62 ans, aidé de sa femme et de sa fille, a étranglé son gendre, Marc Latournerie, ivrogne et violent, en voulant le ligoter au cours d'une bataille rangée. Les meurtriers, prostrés, attendent l'arrivée des gendarmes. (F. P.)